

66596, degree = 1928.

Amesbury No. 40.

Le sous-signé déclare que Monsieur
Vilhesube s'est présenté au bureau porteur
de la lettre de convocation de M^r Barle
Délégué de St Maon - Monsieur Vilhesube
étant nommé suppléant, mais n'avait pas
de convocation à son nom - Je crois donc
protester contre l'autorisation qui lui a
été donnée de voter, autorisation qui me
semble irrégulière

Le 10 Mars 1891

Le Président
L. Villhesube
g. v.

Caraphin vaictus

g. v.




Ames Gas Häiz



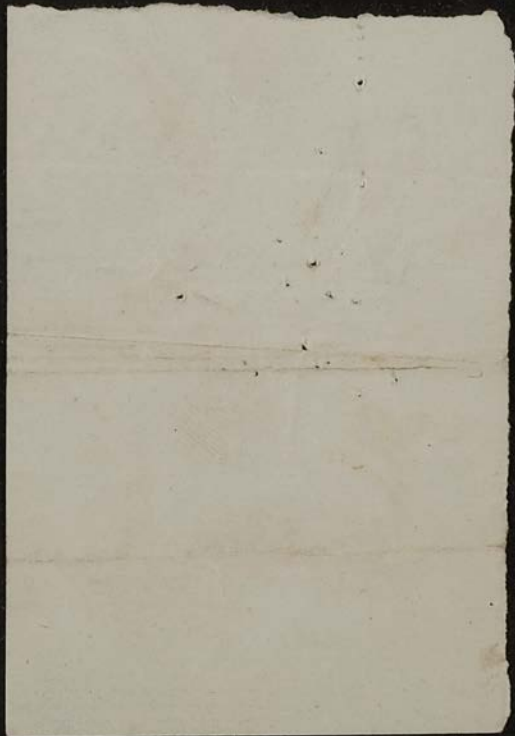
Paraphrase

W. H. H. H.

H

Am. No. 36

Merde



Procès N.º 34

allemand est son
règlement
sera appelé, on

ÉLECTION SÉNATORIALE

Du 10 mars 1891.

Candidat de l'Alliance républicaine

M. le comte de Nonneville
~~CLÉMENT ALLEMAND~~

Juge au Tribunal civil de Brioude,

Ancien Conseiller général.

Je vote pour M.

Chantelaise
Docteur à la chaire
Dieu

Le Puy. — Imp. Marchessou fils.

M. Druval de son
qui se moque de son
tribunal et du pays

Palopi re vouten

John R

over

Calopt. en variétés

7/2

7/2
7/2
7/2

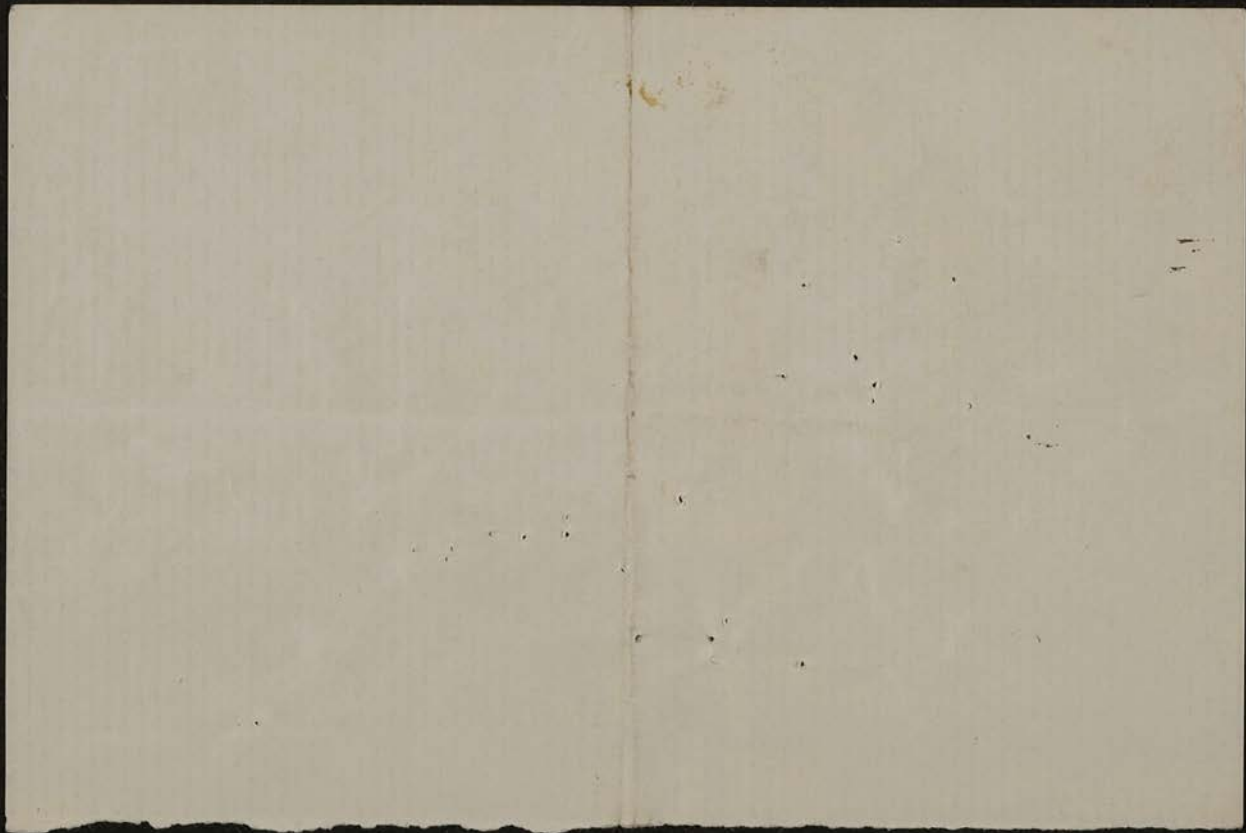
Ammer 48

Mon cher parent.

Quelle est votre
sœur ? et à quel
endroit.

Bien à vous.

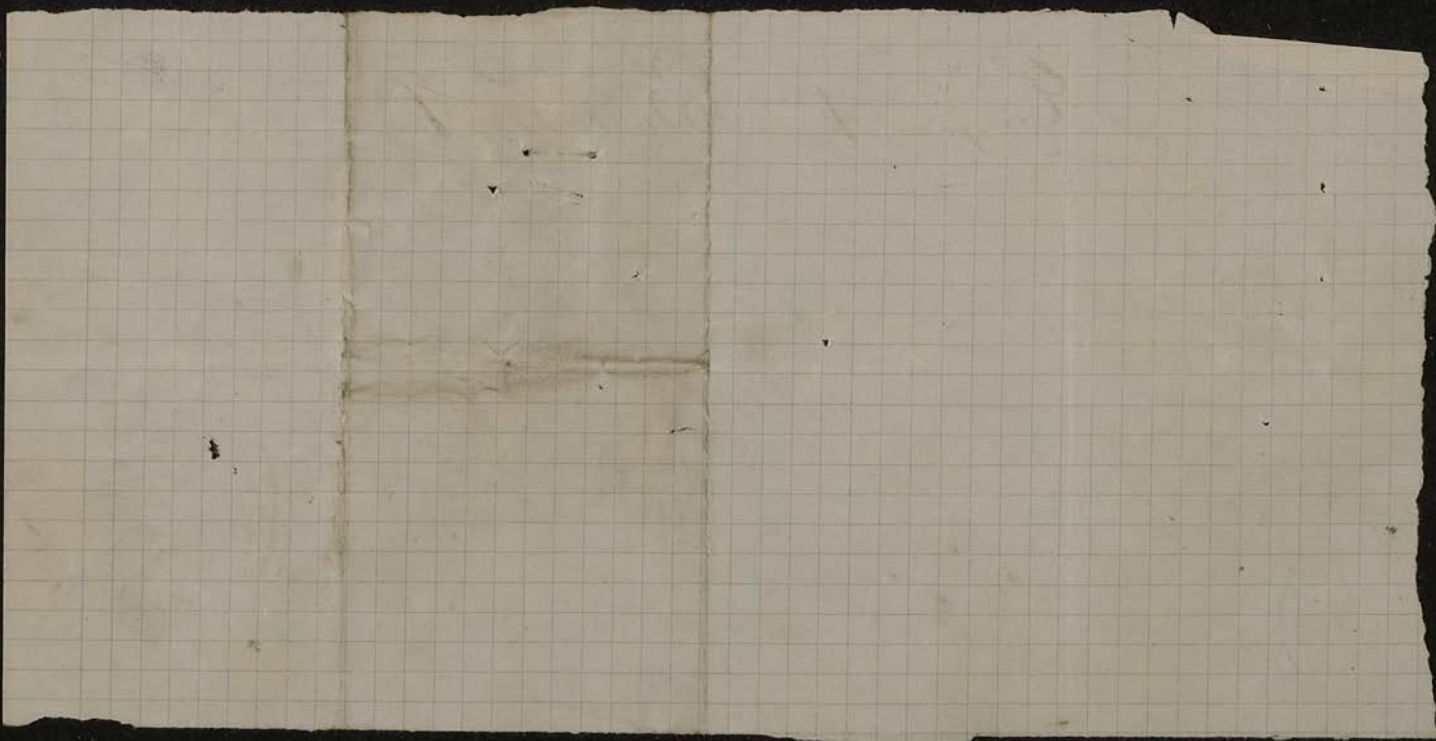
M. Pantelance



Ernest Bonnet

manuscrite' ne verities. a Verifier
H. J. a Verifier
Bonnet
2/4

Amesbury



*Paraphrase
vinctus
C. L.*

Annexe N.º 26

ÉLECTION SÉNATORIALE

du 10 mars 1891.

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

~~D^r L. DEVINS~~

~~CONSEILLER GÉNÉRAL,~~

~~MAIRE DE BRIGUDE,~~

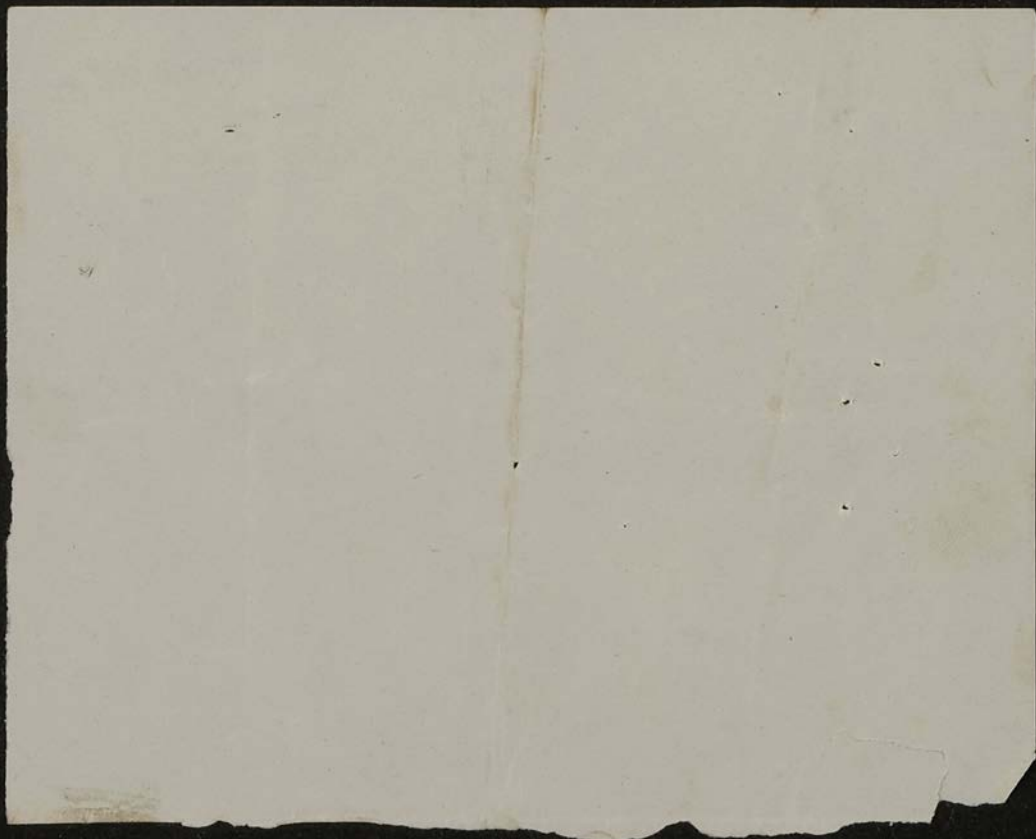
~~MEMBRE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE.~~

Le Puy. — Imp. A. Laurent-Moniet.

Brugnotte ajoutée à Blesb.



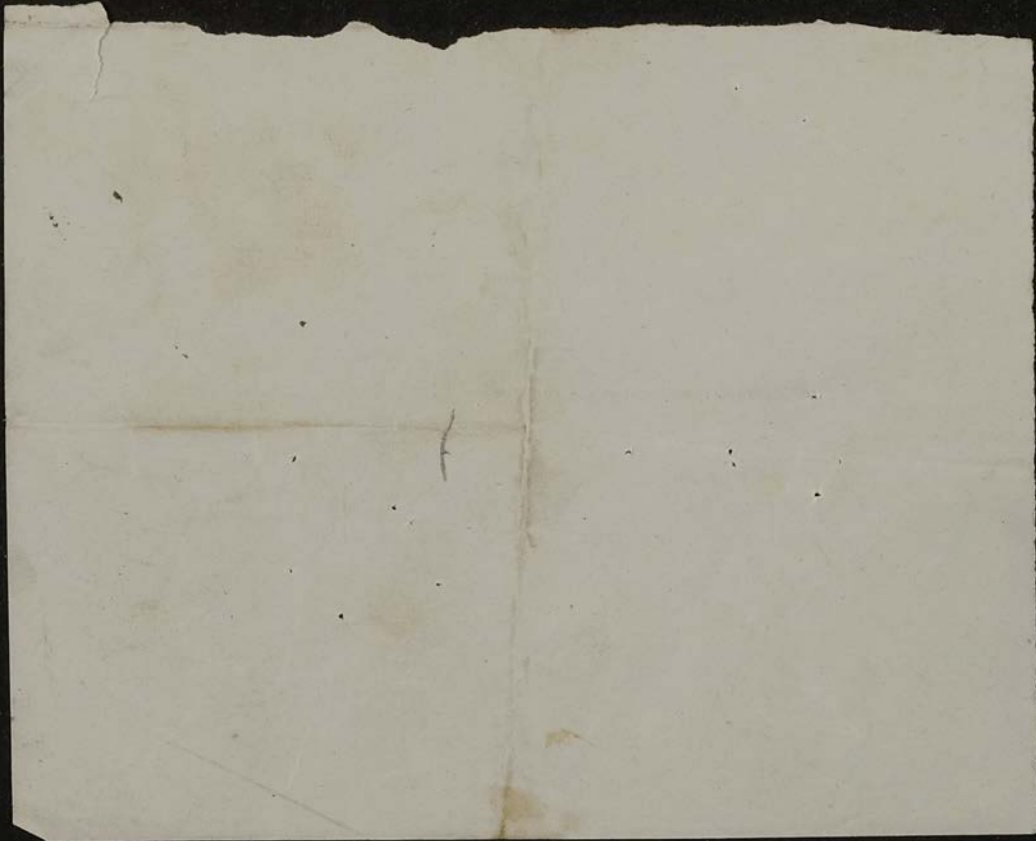
Ames N.º 97



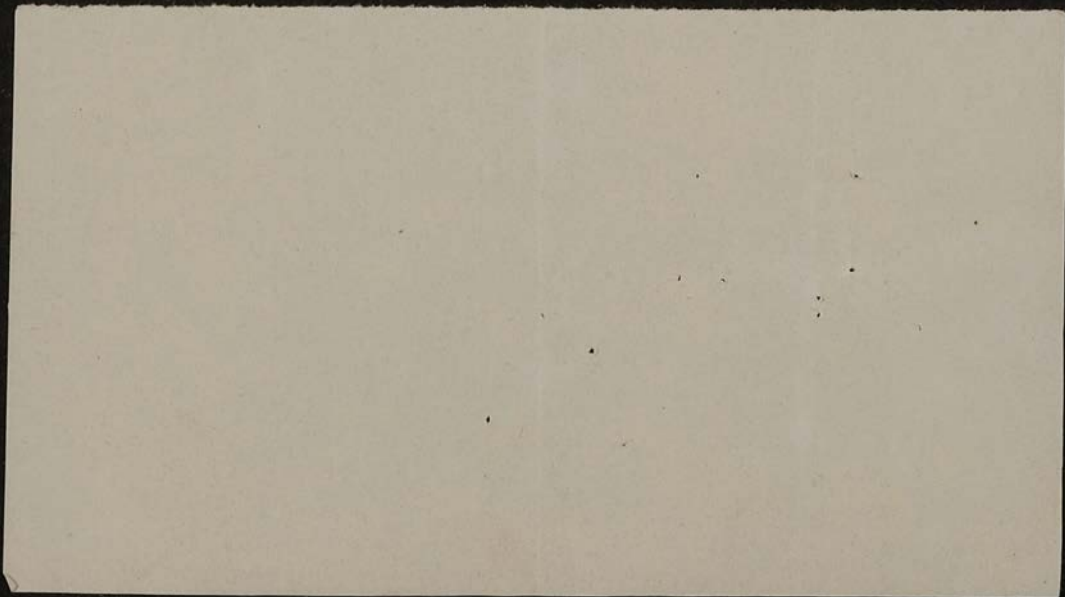
Annex N^o 28

100 S.

Annex No. 24



Annex No 30

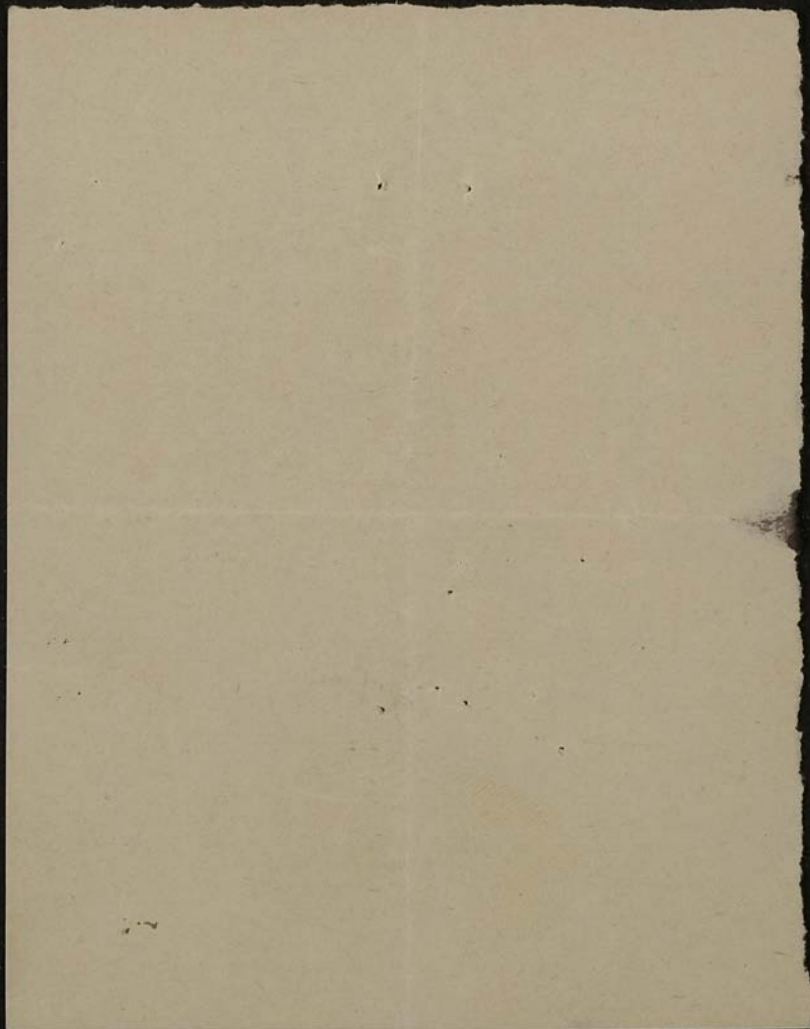


Annexe N^o 31



3e B

Anna N^o 32



Courrier N. 33

ÉLECTION SÉNATORIALE

Du 10 mars 1891.

Candidat de l'Alliance républicaine

~~CLÉMENT ALLEMAND~~

Juge au Tribunal civil de Brioude,

Ancien Conseiller général.

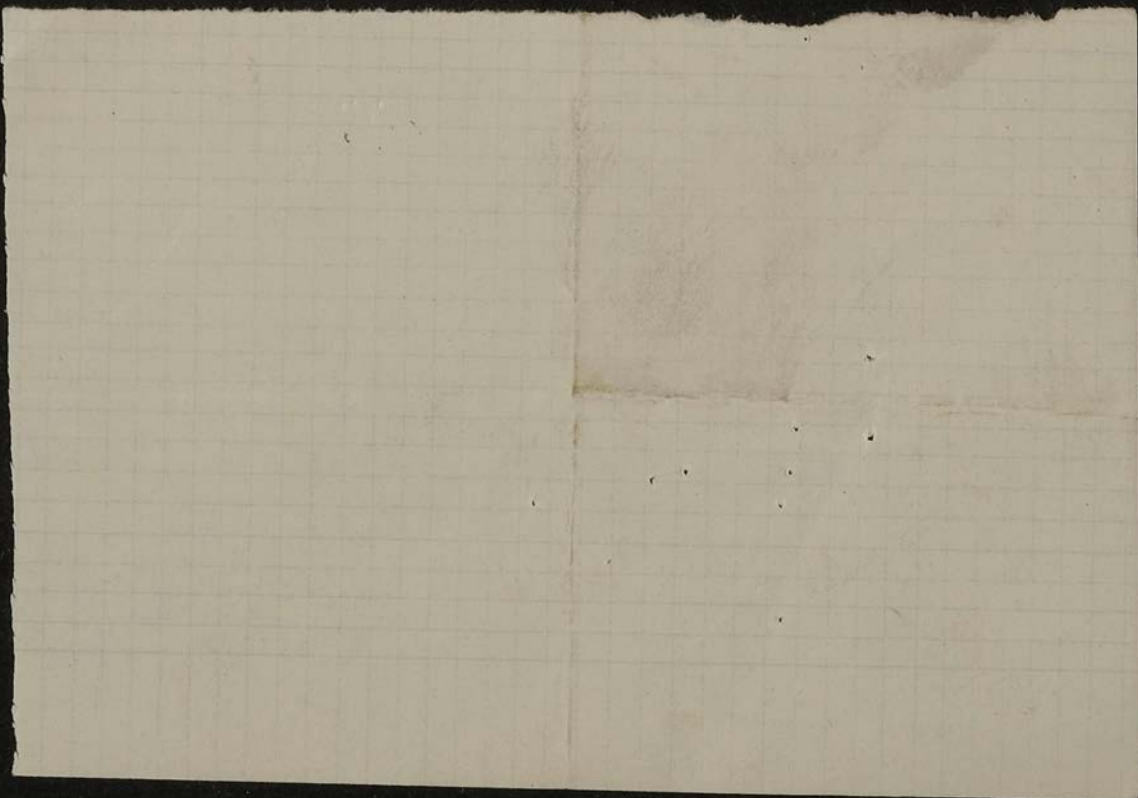
Le Puy. — Imp. Marchessou fils.

Marchessou
Le Puy

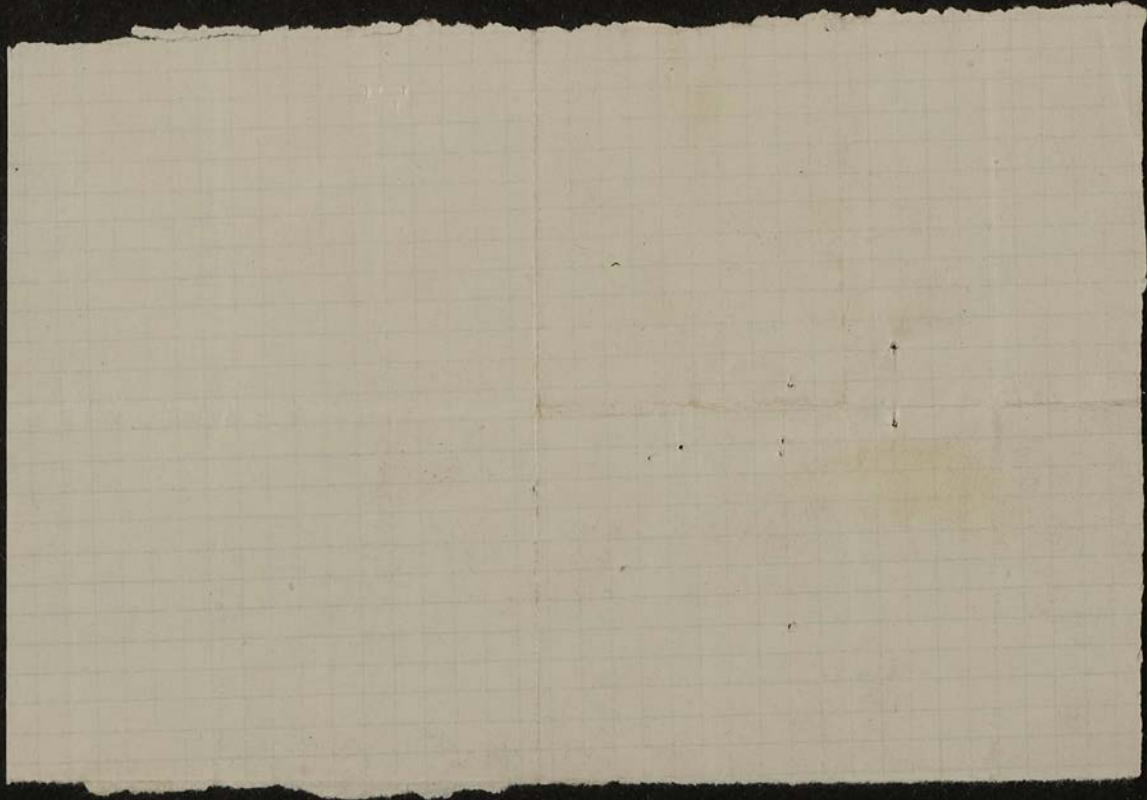
ELECTION COMMISSION

STATE OF CALIFORNIA

Annex N.º 34



Annex N.º 35



° Bureau

RAPPORT D'ÉLECTION

PRÉSENTÉ PAR

M _____

SÉNATEUR

Département de _____

3^{me} TOUR. Electeurs inscrits _____

Nombre de votants _____

Bulletins blancs et nuls _____ à déduire.

Suffrages exprimés _____

Ont obtenu : MM. _____ voix.

M _____

_____ été proclamé Sénateur comme ayant réuni la pluralité des voix.

Votre _____ Bureau vous propose, en conséquence, de valider l'élection de M _____

qui _____ rempli _____ les conditions d'éligibilité prescrites.

Formule en cas de résultats incomplets : La majorité absolue n'ayant été obtenue que par _____ candidat il a été procédé à un _____ tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Formule en cas de non résultat : Aucun candidat n'ayant réuni la majorité absolue des suffrages exprimés, il a été procédé à un _____ tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Ministère
de l'Intérieur

République Française

Direction du Personnel
de
l'Administration Générale

2^{ème} Bureau

Affaires Politiques

Paris, le 21 septembre 1928

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M. Bomet de Feilleterts

élu Sénateur le 16 septembre 1928
dans le département de la Lozère
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents
ci-après désignés

1^o Le tableau indiquant les résultats de
l'élection des délégués et suppléants, dressé en
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875 ;

2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la
même loi ;

3^o La liste d'émargement divisée en deux
carnets distincts ;

4^o Les feuilles de pointage au nombre de quatre ;

5^o Le procès-verbal des opérations électorales ;

6^o La notice du candidat élu ;

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser
réception du présent envoi.

Agitez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

P. Le Ministre de l'Intérieur
P. Le Chef du Bureau des Affaires Politiques
Le sous-chef de Bureau

Le Chef

Monsieur le Président du Sénat.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le *16 septembre* 19*28*.

(*1* tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.	<u>378</u>
Nombre des votants	<u>377</u>
Nombre des suffrages exprimés	<u>376</u>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : *Bonnet de Gaillerets*

Prénoms : *Joseph*

Qualification, profession, etc. : *ancien député, avocat*

Date de la naissance : *1^{er} septembre 1867*

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 259

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. *Bonnet de Gaillerets* 259

M. *Ganain* 116

M.

M.

Divers, bulletins nuls ou voix perdues. 2

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. 377

7
Election sénatoriale du 16 septembre 1928

JOSEPH BONNET DE PAILLERETS

Ancien Député

Président du Conseil Général

Candidat d'UNION NATIONALE

Bulletin
Kouvi jous
L'annee de 1888
La 1re partie
sans enveloppe

1888

Mumukshu

Bombay

1888

P. P. P.

8

Election sénatoriale du 16 septembre 1928



JOSEPH BONNET DE PAILLERETS

Ancien Député

Président du Conseil Général

Candidat d'UNION NATIONALE

1^{er} febr.

Les ames

Merisay

Valette

Paula

Mercier

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 16 septembre 1928,
à Mende, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent vingt huit, le seize du mois de septembre
nous (1) Fabre Joseph, Président du Tribunal de la Lozère
du tribunal de première instance de Mende, nous sommes
rendu dans la salle du Conseil général à l'hôtel de la Préfecture
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Lozère
convoqué en vertu du décret du 21 juillet 1928
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Bessière Étienne (), né le 2 janvier 1841
M. Montanier Théophile (), né le 3 mai 1849
M. Clément Maurice (), né le 22 juin 1897
M. Figeure Jean (), né le 27 juillet 1898
Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Bon François

(), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils munici-
paux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;
- 7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	188	187	1	"	"
2 ^e Section.....	189	189	"	"	"
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	377	376	1	"	"

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M. <i>Donnet de Sallerets</i>	M. <i>Tarain</i>	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
1 ^{re} Section	187	1	187	"	187	59								
2 ^e Section	189	"	189	"	132	57								
3 ^e Section														
4 ^e Section														
5 ^e Section														
6 ^e Section														
7 ^e Section														
8 ^e Section														
9 ^e Section														
10 ^e Section														
TOTAUX	376	1	376		259	116								

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	378
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	377
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾ align="right">377

A DÉDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾ align="right">2

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés align="right">375

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾ align="right">188

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Joseph Bonnet de Failleres</i>	<i>Deux cent cinquante neuf</i>	<i>259</i>
M.		
M. <i>Louis Parrain</i>	<i>Cent seize</i>	<i>116</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	<i>un bulletin sans enveloppe et un blanc</i>	<i>2</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ *Bonnet de Failleres Joseph* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

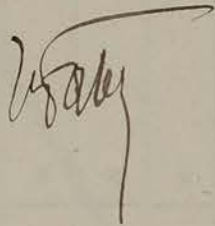
Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Néant

~~Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.~~

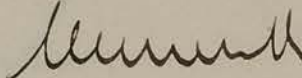
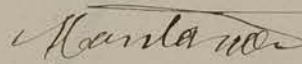
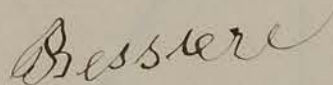
Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 13 heures.

Le Président,



Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,



2^e TOUR DE SCRUTIN.



Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....					
2 ^e Section.....					
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À														
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.					
1 ^{re} Section																			
2 ^e Section																			
3 ^e Section																			
4 ^e Section																			
5 ^e Section																			
6 ^e Section																			
7 ^e Section																			
8 ^e Section																			
9 ^e Section																			
10 ^e Section																			
TOTAUX																			

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les secondes avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 13 heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 à 6, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 7 à 8, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins trouvés sans enveloppe.
- Enveloppes renfermant des bulletins blancs.
- Enveloppes sans bulletin.
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Enveloppes non réglementaires.
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.

} 1
1

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Viant

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

(Voir page 7 les signatures des membres du bureau du collège électoral)

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Mende	Balmelle Henri	accepté	Chevalier Ernest	accepté	
- . 5 -	Sagnon Joseph	accepté	Laporte Jean	accepté	
- . 5 -	Maurin Eugène	accepté			
- . 5 -	Mercier Joseph	accepté			
- . 5 -	Moutet Auguste	accepté			
- . 5 -	Forestin Louis	accepté			
- . 5 -	Brunel François	accepté			
- . 5 -	Sinègre Lucien	accepté			
- . 5 -	Bousquet Jules	accepté			
Badaroux	Bazalgette J ^r Pierre	accepté	Bousquet Jules	accepté.	
- . 5 -	Vigère Jean	accepté			
Balsièges	Bringer Louis	accepté	Martin Jean	accepté.	
Le Born	Masson Étienne	accepté	Molinier J ^r B ^{te}	accepté.	
Brenouse	Chastal Casimir	accepté	Bonnet J ^r Pierre	accepté	
Chastel-Mouzel	Savajol Emile	accepté	Pons François	accepté	
- . 5 -	Lauraire Joseph	accepté.			
Lamizols	Ferrier Adrien	accepté	Vigand Valentin	accepté	
- . 5 -	Chauret Casimir	accepté			
Pelouse	Chastal Cyprien	accepté	Maisse Jean	accepté.	
S ^t Bazyle	Pradeilles Justin	accepté	Molayal Germain	accepté.	
S ^t Étienne-du-Valdonny	Grossset Jean Louis	accepté	Philippe J ^r B ^{te}	accepté.	
- . 5 -	Afflatet Jean Louis	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S ^t Imans	Clayères Adrien	accepté	Bonnal Antoine	?	
Estables	Bardieu Jules	accepté	Jaillard René	accepté	
- .5 -	Velay Jean	accepté			
Lachaux	Oziol Albert	accepté	Fontegue Julien	accepté	
- .5 -	Verrier Paulin	accepté			
Les Saubies	Valette Cyprien	accepté	Murit Emile	accepté	
- .5 -	Grayil M ^r Pierre	accepté			
Ribennes	Gras Pierre	accepté	Alle Joseph	accepté	
- .5 -	Chalier Auguste	accepté			
Poiventort de Ramda,	Bernon Henri	accepté	Granier Jean	accepté	
- .5 -	Auzier Guillaume	accepté			
	Houes Arsène	accepté			
S ^t Denis	Youdan Célestin	accepté	Fichit Théodore	accepté	
- .5 -	Crincal Olie	accepté			
S ^t Jol	Luffery Hippolyte	accepté	Bardieu François	accepté	
Sergières	Goette M ^r B ^{te}	accepté	Velay Antoine	accepté	
- .5 -	Mouliges Antoine	accepté			
la Villedieu	Velay Pierre	accepté	Bayle Marius	accepté	
le Bleymand	Pouvière Félix	accepté	Blanc Urbain	accepté	
- .5 -	Peytavin Cyprien	accepté			
Alleuc	Richard Alexandre	accepté	Maurin M ^r B ^{te}	accepté	
- .5 -	Gachon M ^r B ^{te}	accepté			
Bagnols-la-Bains	Repercat Auguste	accepté	Bonnal Célestin	accepté	
Belpyret	Coastès Emile	accepté	Coiron Jean	accepté	
Chadenet	Bros M ^r B ^{te}	accepté	Bonnel Casimir	accepté	
Chasserades	Rabaret M ^r Louis	accepté	Boisset Joseph	accepté	
- .5 -	Feissier Marius	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gubières	Boissier Joseph	accepté	Folcher Jean	accepté	
— .5 —	Pons Pierre	accepté			
Gubièrettes	Reboul Félix	accepté	Vidal Urbain	accepté	
Mas d'Ornières	Peyfajin Urbain	accepté	Bros Camille	accepté	
— .5 —	Quet François	accepté			
St-Priest d'Albigez	Roex Pierre	accepté	Dubois François	accepté	
St-Hélène	Boiral Pierre	accepté	Buisson Henri	accepté	
St-Julien-du-Tournel	Baxet Joseph	accepté	Maurin J. B ^{te}	accepté	
— .5 —	Molayal Célestin	accepté			
Châteauneuf-de-Nandou	Boche Étienne	accepté	Rolland Adrien	accepté	
— .5 —	Rivat Pierre	accepté			
Arzene-de-Nandou	Bayle Jules	accepté	Tourenne Pierre	accepté	
— .5 —	Dumy Louis	accepté			
Chaudefrac	Moreau Alban	accepté	Roque Marius	accepté	
— .5 —	Chevalier Pierre	accepté			
Cherlard l'Épique	Vincent B ^{te}	accepté	Bonnefille Martin	accepté	
Laubert	Dubois Casimir	accepté	Gély Jean	accepté	
Montbel	Mencier Firmin	accepté	Albony Auguste	accepté	
— .5 —	Almieras Étienne	accepté			
Pierrefiche	Bonnet Adrien	accepté	Delasgne B ^{te}	accepté	
— .5 —	Auzalier Célestin	accepté			
St-Jean-la-Fouillouse	Astuc Pierre	accepté	Chaze Louis	accepté	
— .5 —	Aurand Baptiste	accepté			
St-Sauveur-de-Ginestoux	Richard Antoine	accepté	Bachelard Firmin	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Grandrieu	Roux Auguste	accepté	Chauranel Joseph	accepté	
- .5 -	Briebuchon Cyrille	accepté			
- .5 -	Gibert Gilbert	accepté			
Chambon-le-Château	Chirac Maurice	accepté	Garnaud Indré	accepté	
- .5 -	Mouraud Abraham	accepté			
Laval-Atger	Agauturier François	accepté	Richard Jean Claude	accepté	
La Fauroux	Corriger Julien	accepté	Roche Joseph	accepté	
St-Bonnet-de-Montauroux	Mérand Baptiste	accepté	Roux Jean Pierre	accepté	
- .5 -	Bouste ex B ^{te}	accepté			
St-Colombe-d'Auroux	Brun Jean François	accepté	Gaillard Baptiste	accepté	
St-Paul-le-Froid	Roambaud Joseph	accepté	Baffie Antoine	accepté	
- .5 -	Brunel Indré	accepté			
St-Symphorien	Robeyrolles Auguste	accepté	Mourgues Baptiste	accepté	
- .5 -	Bassier Pierre	accepté			
Langoagne	Journoux Jean	accepté	Bellier Joseph	accepté	
- .5 -	Hébrard Baptiste	accepté	Quilhon Armand	accepté	
- .5 -	Mouet Adolphe	accepté			
- .5 -	Borne Victor	accepté			
- .5 -	Lourdin Victorin	accepté			
- .5 -	Phernet Jean	accepté			
- .5 -	Perget Albert	accepté			
- .5 -	Dubois Emile	accepté			
- .5 -	Brun B ^{te}	accepté			
Auroux	De Simierac Joseph	accepté	Paulet Victor	accepté	
- .5 -	De Lamajorie Gérard	accepté			
Chastanier	Mourgues François	accepté	Bonnefille Jules	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fontaines	Hugon Louis	accepté	Michel Jean Joseph	accepté	
Luc	Dujoulat Joseph	accepté	Astier Louis	accepté	
- 15 -	Maurines Pierre	accepté			
Naussac	Viala Arsème	accepté	Brunel-Viala Joseph	accepté	
Roques	Dubois Blaise	accepté	Martin Hippolyte	accepté	
- 15 -	Lauraire Joseph	accepté			
St Flour de Mercœur	Mathieu Auguste	accepté	Martin Joseph	accepté	
Villefort	Portanier Louis	accepté	Trosseyris y ⁿ B ^{te}	accepté	
- 15 -	Chambon Henri	accepté			
Oldier	Paulet y ⁿ B ^{te}	accepté	Paulet Camille	accepté	
- 15 -	Paulhan Jean	accepté			
Les Balmelles	Niel Louis	accepté	Baldit Léopold	accepté	
La Barthe Surplains	Sabat Henri	accepté	Vialle Joseph	accepté	
Combrès	Deladille Augustin	accepté	Saint Jean y ⁿ B ^{te}	accepté	
Planchamp	Coulomb Marcel	accepté	Charles Marius	accepté	
Tourcharres	Balme Jules	accepté	Boisset Adrien	accepté	
Trévenchères	Maurin Emile	accepté	Poudevigne Pierre	accepté	
- 15 -	Truisse Camille	accepté			
St André Capèze	Pellecuer Marcellin	accepté	Coester Adolphe	accepté	
St Jean Chazome	Chalbos Firmin	accepté	Marcier Camille	accepté	
Marvejols	Bouyon Jean	accepté	Chapelle Antoine	accepté	
- 15 -	Ollier Alexis	accepté	Calanier Paul	accepté	
- 15 -	Dides Jean Joseph	accepté			
- 15 -	Chaudesguyes Joseph	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mauvezols	Beyersat Joseph	accepté			
- v -	Julien Camille	accepté			
- v -	Déruis 4 ^e B ^{te}	accepté			
- v -	Blouzon Charles	accepté			
- v -	Arnal 4 ^e B ^{te}	accepté			
Andrenas	De Diamond Elise	accepté	Fontugne Urbain	accepté	
Le Buisson	Portelier 4 ^e B ^{te}	accepté	Laporte Carmin	accepté	
- v -	Portelier Marie	accepté			
Gubrias	Soulier Pierre	accepté	Brauchesse Albert	accepté	
Grèzes	Jaillard Remy	accepté	Chapon Charles	accepté	
Montodot	Balancier Jules	accepté	Pelat 4 ^e B ^{te}	accepté	
- v -	Malgoire Aubin	accepté			
Palhers	Bardon Albert	accepté	Boumiol Pierre	accepté	
Recoules de Simas	Bruny Séverin	accepté	Salomon Frédéric	accepté	
St Bonnet de Phinac	Nègre Denis	accepté	Gleize Clément	accepté	
St Laurent de Murat	Gely Léopold	accepté	Garde Louis	accepté	
- v -	Pages Urbain	accepté			
St Léger de Seyre	Brumel Ephrem	accepté	Buffery Célestus	accepté	
- v -	Cayroche Hippolyte	accepté			
St Alban	Vincens Albert	accepté	Malbert Urbain	accepté	
- v -	Murit Marius	accepté	Dupeyron Marius	accepté	
- v -	Farent 4 ^e B ^{te}	accepté			
- v -	Charang 4 ^e B ^{te}	accepté			
- v -	Paulhac Jean	accepté			
- v -	Grincal Aubin	accepté			
Tontans	Baffie Frédéric	accepté	Riendot Henri	accepté	
- v -	Roussel Théophile	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lajo	Julien Julien	accepté	Chabaud Adrien	accepté	
S ^{te} Eulalie	Meyrand Antoine	accepté	Brunel Augustin	accepté	
Seryrette	Blancquet Hippolyte	accepté	Arenal Urbain	accepté	
— 15 —	De More Louis	accepté			
Aumont	Jucas Hilariou	accepté	Verlet Alexandre	accepté	
— 15 —	Reversat Emile	accepté			
La Haye-de-Seyre	Gras Hilariou	accepté	Forestier Léon	accepté	
— 15 —	Mauriel 4 ^{me} B ^{te}	accepté			
Tou-de-Seyre	Albaret Adrien	accepté	Maxelin Léon	accepté	
— 15 —	Pouzeire Augustin	accepté			
Javols	Deloustal Prosper	accepté	Chalier Joseph	accepté	
— 15 —	Sichit Léon	accepté			
S ^{te} Colombe-de-Seyre	Osty Léopold	accepté	Hermet Amable	accepté	
— 15 —	Salles 4 ^{me} Pierre	accepté			
S ^{te} Laurence-de-Seyre	Bonnet Camille	accepté	Michel Moissac Emile	accepté	
— 15 —	Sévène Victor	accepté			
La Canourgue	Fabre Gaston	accepté	De Finance Elie	accepté	
— 15 —	Blanc Camille	accepté			
— 15 —	Bergogne Basile	accepté			
Auxillac	Clavel Charles	accepté	Bourniol Fernand	accepté	
Banassac	Monestier Albert	accepté	Fabre Georges	accepté	
— 15 —	Fourcade Faustin	accepté			
Banilhac	Solignac Lucien	accepté	Verdier Eugène	accepté	
La Capelle	Castanier Henri	accepté	Brauchesse Julien	accepté	
Laval-des-Farns	Jacques Félix	accepté	Monestier Emile	accepté	
— 15 —	Viby Joseph	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montjézien	Reversat François	accepté	Commezas Firmin	accepté	
St Saturnin	Fages Louis	accepté	Dourmezel Marius	accepté	
La Tièrle	Constant Amans	accepté	Cartan Albert	accepté	
Chanac	Palmier Emilien	accepté	Fages Joseph	accepté	
- is -	Grossset Marius	accepté			
Barjac	de Saboulin Bollens	accepté	Bonidan Antoine	accepté	
- is -	Mouge 4 ^e B ^e	accepté			
Cultures	Mammes Urbain	accepté	Alla Ambroise	accepté	
Esclapart	Bremont Urbain	accepté	Boqueboeuf Barile	accepté	
Les Salèles	Bouenfant Ernest	accepté	Deltour Prosper	accepté	
Le Villard	Noalassagne Urbain	accepté	Lafigne Alfred	accepté	
St Phély d'Ancelles	Clément Maurice	accepté	Vincens Fernand	accepté	
- is -	Boudon Cyrille	accepté			
- is -	Bonnepy Marius	accepté			
Albaret St Marie	Galbert Alphonse	accepté	Noallet Jean	accepté	
- is -	Pascal Pierre	accepté			
Arcomie	Montanier Théophile	accepté	Mourgues Guillaume	accepté	
Le Bacon	Guère Ghénile	accepté	Pélegrin 4 ^e B ^e	accepté	
Boere	Delfaud Pierre	accepté	Vigier Achille	accepté	
Les Bessons	Poulalion Dimi	accepté	Boutant Firmin	accepté	
- is -	Amouroux Prosper	accepté			
Blayzac	Chardon Augustin	accepté	Salson Gustave	accepté	
La Vège St Julien	Poussouaille Emile	accepté	Poulalion Aubine	accepté	
Rimeize	Valy Frédéric	accepté	Piemarin Joseph	accepté	
- is -	Lichet Emile	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fournels	Batifol Théodore	accepté	Boissonnade y. Pim	accepté	
- 15 -	de Brion Christian	accepté			
Albaret-le Comtal	Vidal Louis	accepté	Salyan Théophile	accepté	
- 15 -	Brespin Blodanin	accepté			
Argence-d'Ayher	Saxan Adrien	accepté	Odoul Paulin	accepté	
Brion	Conorton Auguste	accepté	Pelat Auguste	accepté	
Chauchailles	Guery Aubine	accepté	Bornier Ravier	accepté	
Crige Montvernoux	Serre Pierre Jean	accepté	Gibelin Louis	accepté	
- 15 -	Boyer y. B ^{te}	accepté			
Noalbac	Seguy Privat	accepté	Bernise y. Pierre	accepté	
S ^t -Guery	Breschet Louis	accepté	Charreire Jean	accepté	
S ^t -Laurent-de-Teyris	Chabaut Prosper	accepté	Chalyet Léon	accepté	
Termes	Boissonnade y. Pim	accepté	Vassal Romain	accepté	
- 15 -	Mouregues Jacques	accepté			
S ^t -Germain-du-Féil	Marguet Urbain	accepté	Pareyre Louis	accepté	
- 15 -	Pessouches Joseph	accepté			
Chirac	Roujon Joseph	accepté	Chabert Etienne	accepté	
- 15 -	Bessière Etienne	accepté			
Les Hermans	Saguet Antoine	accepté	Ségala Théophile	accepté	
Le Monastier	Valgalier Paul	accepté	Bordet Augustin	accepté	
S ⁱⁿ -Maries	Chaudesaygues Denis	accepté	Bastanier Fortuné	accepté	
S ^t -Pierre-de-Magnat	Delhuch François	accepté	Magne B ^{te}	accepté	
- 15 -	Reversat Amédée	accepté			
Les Salées	Mansillon Louis	accepté	Vaussier Aubine	accepté	
Trélans	Rodier Joseph	accepté	Boustan Benjamin	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Malzieu-Ville	Gras Auguste	accepté	Robeyrolles B ^{te}	accepté	
- 15 -	Delmas Pierre	accepté			
Chaulhae	Boutarel Firjat	accepté	Delprat Arsène	accepté	
Julianes	Archer Clovis	accepté	Buffière Barthélemy	accepté	
Malzieu-Vivain	Soulier Sidore	accepté	Luffery Auguste	accepté	
- 15 -	Vidal Marius	accepté			
Pauliac-en-Margeride	Pouze Louis	accepté	Vissac Laurent	accepté	
Pumières	Merle Félix	accepté	Garrigons Sidore	accepté	
S ^t Léger-du-Malzieu	Soulier 4 ^e Pierre	accepté	Excessel Victorin	accepté	
- 15 -	Chassang Antoine	accepté			
S ^t Pierre-le-Vieux	Savy Louis	accepté	Salgues 4 ^e B ^{te}	accepté	
- 15 -	Farges Timis	accepté			
S ^t Privat-du-Fau	Besse Jacques	accepté	Brun 4 ^e B ^{te}	accepté	
- 15 -	Delhae Léopold	accepté			
Moasbinals	Loiron Victor	accepté	Puget Adrien	accepté	
- 15 -	Valentin Ambroise	accepté			
Grandgals	Relat Pierre Jean	accepté	Aline Jean	accepté	
Malbouzon	Théron Vincent	accepté	Savoie Emile	accepté	
Marchastel	Champagne Camille	accepté	Augery Henri	accepté	
Priusmeijols	Dedas Lases Emmanuel	accepté	Hennet Henri	accepté	
- 15 -	Boussuge Etienne	accepté			
Recoles d'Aubrac	Prat Adrien	accepté	Ticelore Cyprien	accepté	
- 15 -	Valette 4 ^e Francis	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Morac	Babanel Scipion	accepté	Moelguion Casimir	accepté	
- 15 -	Montet Jean	accepté			
- 15 -	Bouel Léopold	accepté			
Bédouès	Huc Léon	accepté	Atger Jimé	accepté	
Les Bondons	Palmier Louis	accepté	Lapierre Camille	accepté	
- 15 -	Pelatan Paulin	accepté			
Coarès	Campredon Alphonse	accepté	Creissent y. B. ^{te}	accepté	
Esquiagnac	Grégoire Jean	accepté			
- 15 -	Hierle Camille	accepté	Boulet Aristide	accepté	
- 15 -	Gleize Léon	accepté			
Les Bourses	Laget Paul	accepté	Aurès Gaston	accepté	
St Laurent de Frétes	Bessède Arthur	accepté	Sabatier Ernest	accepté	
La Salle-Fumet	Delhuet Alphonse	accepté	Roux Jules	accepté	
Yebron	Lévêjac Olie	accepté	Aguillon David	accepté	
- 15 -	Balsin Jean	accepté			
Barre-des-Légnons	Lauriol Léon	accepté	Roux Abel	accepté	
- 15 -	Maurry Marc	accepté			
Bassurels	Chausson Albin	accepté	Dubaret Paul	accepté	
Bassagnas	Roupière Alfred	accepté	Vielzeuf Gaston	accepté	
Gabrieac	Armand Justave	accepté	Pasenal Noé	accepté	
Molezon	Gaussen Ernest	accepté	Bosquier Albin	accepté	
Le Comjidou	Valmalle Florent	accepté	Bocheblate Jimé	accepté	
1	Fraisse Arthur	accepté			
St-Brès V ^{ie} Française	Atger Joseph	accepté	Roesson Emile	accepté	
- 15 -	Roupière Louis	accepté			
St-Julien d'Arpans	Cardac Arthur	accepté	Huguet Albin	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S ^{te} Enimie - . 5 -	Flavier Justin Courquies Fortuné	accepté accepté	Dommezel Elément	accepté	
La Malène	Brun Victor Fages Fortuné	accepté accepté	Bernal Marinus	accepté	
Montbrun Prades	Boutin Léon Durand Joseph	accepté accepté	Delon Martin Montagnier Félix	accepté accepté	
Quézac - . 5 -	Bousquet Auguste Pouzière Eugène	accepté accepté	Gosse Auguste	accepté	
S ^t Chély du Tarn - . 5 -	Malafosse Cosma Richard Omer	accepté accepté	Pradailles Achille	accepté	
S ^t Germain de Lubert - . 5 -	Maranda Auguste Chérand Louis	accepté accepté	Liquière Louis	accepté	
Collet de Dèze - . 5 -	Blas Firmin Belgevolles Almi	accepté accepté	Verdelhan Cyprien	accepté	
Moissac	Pouzière Fernand	accepté	Portalier Paul	accepté	
S ^t André de Lancize	Verdelhan Georges	accepté	Chabrol Almi	accepté	
S ^{te} Etienne V ^{ie} Français - . 5 -	Jussat Numa Guérens Gabriel	accepté accepté	Coudere Albert	accepté	
S ^t Hilaire de Lavit	Rouvenand Hylio	accepté	Noarion Arthur	accepté	
S ^t Julien des Puits	Lacombe Clovis	accepté	Leyres Hippolyte	accepté	
S ^t Martin de Boubaux - . 5 -	Garnier Rubens Verdelhan Mirabeau	accepté accepté	Fages Abel	accepté	
S ^t Martin de Lansoncel	Sireys Auguste	accepté	Sallet Charles	accepté	
S ^t Michel de Dèze	Larquier Jimé	accepté	Larquier Rubis	accepté	
S ^t Prigent de Vallouge - . 5 -	Sallet Ernest Sallet Numa	accepté accepté	Huger François	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Massegros	Maury Albert	accepté	Poujol Henri	accepté	
Le Recoux	Sarran Joseph	accepté	Costes Etienne	accepté	
S ^t Georges-de-Léjéac	Blanc Bérestin	accepté	Fages Justin	accepté	
— — —	Moalagal Philippe	accepté			
S ^t Pierre-de-Dolay	Barrière Omer	accepté	Calmeil Auguste	accepté	
Les Vignes	Badaroux Fortuné	accepté	Costecalde Jules	accepté	
— — —					
Meyrueis	Fages Joseph	accepté	Roey Charles	accepté	
— — —	Baralier Léon	accepté			
— — —	Lapeyre Saul	accepté			
Praininet-de-Fourque	Bertrand Louis	accepté	Vergalier Germain	accepté	
Casterjères	Hubac Joseph	accepté	Hubac Jules	accepté	
Hures	Michel Urbain	accepté	Gal Denis	accepté	
La Sarade	Pratlong Emile	accepté	Ayresque Hippolyte	accepté	
Le Rozier	Doy Jean	accepté	Julien Louis	accepté	
S ^t Pierre-des-Frigniers	Poujol Louis	accepté	Gal Justin	accepté	
— — —					
Pont-de-Montvert	Combe Cyprien	accepté	Albaric Hippolyte		
— — —	Allier Jean	accepté			
Praininet-de-Lazès	Dural Albert	accepté	Modines Albin	accepté	
— — —	Combe Ernest	accepté			
S ^t André-de-Berguennès	Salles Nilien	accepté	Tribes Paul	accepté	
S ^t Préal-de-Ventabon	Fages Léonold	accepté	Barjeton Elie	accepté	
S ^t Maurice-de-Ventabon	Prosperet Alphonse	accepté	Quibal Paul	accepté	
Vialas	Laurent Alfred	accepté	Corbier Paul	accepté	
— — —	Pin Léon	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Mende, le 16 août 1928.
Le Préfet,



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

2

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Afflatet Jean Louis	Délégué, S ^{te} Etienne-de-Valdonnay		
2	Albaret Adrien	Délégué, Fau-de-Peyre		
3	Albaret Célestin	Conseiller d'arrondissement		
4	Allier Jean	Délégué, Font-de-Montpert		
5	Almèras Etienne	Délégué, Montbel		
6	Almèras Louis	Conseiller général		
7	d'Alteroche Augustin	Conseiller d'arrondissement		
8	Amoureux Prosper	Délégué, Bessous		
9	Archer Clovis	Délégué, Juliauges		
10	Armand Gustave	Délégué, Gabriac		
11	Arnal Jean-Baptiste	Délégué, Marvejols		
12	Arnoux Jean	Délégué, Langogne		
13	Arzagon Henri	Conseiller d'arrondissement		
14	Arzulier Célestin	Délégué, Pierrefiche		
15	Astruc Pierre	Délégué, S ^{te} Jean-la-Fouillouse		
16	Atger Joseph	Délégué, S ^{te} Croix V ^{ie} Française		
17	Aujoulat Joseph	Délégué, Luc		
18	Auxand Baptiste	Délégué, S ^{te} Jean-la-Fouillouse		
19	Ausset Emma	Délégué S ^{te} Etienne V ^{ie} Française		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
20	Ayandrier François	Délégué, Cayal - Itger		
21	Ayral Albert	Délégué, Fraissinet-de-Lozère		
22	Badaroux Fortuné	Délégué, les Vignes		
23	Baffie Frédéric	Délégué, Fontcaus		
24	Bahne Jules	Délégué, Pourcharesses	Boisset Adrien	Délégué suppléant
25	Balmelle Henri	Délégué, Moende		
26	Balsins Jean	Délégué, Yebrou		
27	Barandos Justin	Conseiller Général		
28	Baret Joseph	Délégué, St-Julien-du-Fauriel		
29	Barriès Étienne	Conseiller d'arrondissement		
30	Barsons Albert	Délégué, Calhers		
31	Bassier Pierre	Délégué, St-Symphorien		
32	Batifol Théodore	Délégué, Fournels		
33	Bayle Jules	Délégué, Arzens-de-Randon		
34	Bazalgette Jean-Pierre	Délégué, Badaroux		
35	Bergogne Basile	Délégué, la Canourgue		
36	Bernard Paul	Conseiller d'arrondissement		
37	Bernard Philippe	Conseiller d'arrondissement		
38	Bernon Henri	Délégué, Ricourt-de-Randon		
39	Bertrand Louis	Délégué, Fraissinet-de-Fourques		
40	Besse Jacques	Délégué, St-Triput-du-Faur		
41	Bessède Arthur	Délégué, St-Laurent-de-Trèves		
42	Bessière Étienne	Délégué, Chirac		
43	Blanc Camille	Délégué, la Canourgue		
44	Blanc Célestine	Délégué, St-Georges-de-Lévéjac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
15	Blanchet Hippolyte	Délégué, Serxette		
16	Boiral Pierre	Délégué, St-Hélène		
17	Boissier Joseph	Délégué, Cubières		
18	Boissonnade Joseph	Délégué, Termes		
19	Boy François	Conseiller d'arrondissement		
20	Bouenfant Ernest	Délégué, les Salèles		
21	Bonnefoy Marius	Délégué, St-Élémy d'Arche		
22	Bonnet Adrien	Délégué, Pierrefiche		
23	Bonnet Camille	Délégué, St-Laurent-de-Peyre		
24	Bonnet-de-Pailletet	Conseiller Général		
25	Borne Victor	Délégué, Loupogne		
26	Boudon Cyrille	Délégué, St-Élémy d'Arche		
27	Boulet Ernest	Conseiller d'arrondissement		
28	Bousquet Auguste	Délégué, Guézac		
29	Bousquet Jules	Délégué, Mende		
30	Boussuges Étienne	Délégué, Prinsuéjols		
31	Boutin Léon	Délégué, Montbrun		
32	Boyer Jean-Baptiste	Délégué, La Fage-Montispanoux		
33	Briemond Urbain	Délégué, Esclanèdes		
34	Bueschet Louis	Délégué, St-Quérey		
35	Bresson Joseph	Conseiller d'arrondissement		
36	Bringer Louis	Délégué, Balsières		
37	Bringer Louis	Député.		
38	de Brion Christian	Délégué, Fournels		
39	Bros Jean Baptiste	Délégué, Chadenet		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
70	Bruus Jean François	Délégué, St Colombe d'Auroux		
71	Bruus Baptiste	Délégué, Langogne		
72	Bruus Edouard	Conseiller d'arrondissement		
73	Bruus Séverin	Délégué, Recoules-de-Fumas		
74	Bruus Victor	Délégué, La Malène		
75	Brunel André	Délégué, St-Paul-le-Froid		
76	Brunel Cyrille	Délégué, St-Léon-de-Peyre		
77	Brunel François	Délégué, Mende		
78	Buffière Augustin	Conseiller Général		
79	Buisson Cyprien	Conseiller d'arrondissement		
80	Cabanel Scipion	Délégué, Florac.		
81	Campredon Alphonse	Délégué, Coaraze		
82	Carrière Omer	Délégué, St-Rome-de-Dolan		
83	Castanier Henri	Délégué, La Capelle		
84	Cavalier Léon	Délégué, Meyrueis		
85	Cayroche Hippolyte	Délégué, St-Léon-de-Peyre		
86	Cébelieu Adrien	Conseiller d'arrondissement		
87	Chabalier Pierre	Délégué, Chaudesprats		
88	Chalbos Firmin	Délégué, St-Jean-Chazome		
89	Chalier Auguste	Délégué, Ribennes		
90	Chalmeton Marius	Conseiller Général		
91	Chambon Henri	Délégué, Villefort		
92	de Chambrun	Député.		
93	Champagne Camille	Délégué, Marchastel		
94	Chapital Basimie	Délégué, Brenoux		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
95	Chantal Cyrille	Délégué, Selosse		
96	Chardenon Gabriel	Conseiller d'arrondissement		
97	Chardon Augustin	Délégué, Blaignac		
98	Chassang Antoine	Délégué, St-Léger-du-Mahieu		
99	Chabot Prosper	Délégué, St-Laurent-de-Vaux		
100	Chanson Albin	Délégué, Bassurels		
101	Chastang Jean-Baptiste	Délégué, St-Alban		
102	Chaudesaigues Joseph	Délégué, Nozayols		
103	Chaudesaigues Denis	Délégué, Pin-Morès		
104	Chauvet Casimir	Délégué, Lamoignon		
105	Chirac Maurice	Délégué, Chambon-le-Neuve		
106	Clayel Charles	Délégué, Auxillac		
107	Clayères Adrien	Délégué, St-Amans		
108	Clément Maurice	Délégué, St-Chély-d'Arche		
109	Combe Ernest	Délégué, Traissinac-de-Lozère		
110	Combes Cyrille	Délégué, Pont-de-Montfort		
111	Comte Jean-Baptiste	Délégué, St-Bonnet-de-Montbrun		
112	Conorton Auguste	Délégué, Briou		
113	Constans Amans	Délégué, La Tioule		
114	Corrigan Julien	Délégué, La Panouse		
115	Coudere Arthur	Délégué, St-Julien-d'Espagnon		
116	Coulomb Marcel	Délégué, Planchamp		
117	Coux Guillaume	Conseiller général		
118	Covertès Emile	Délégué, Belvezet		
119	Coutarel Privat	Délégué, Chaulhac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
120	Bresins Clodomir	Délégué, Albard-le-Comtal		
121	Daynes Paul	Conseiller d'arrondissement		
122	Delfaud Pierre	Délégué, Berec		
123	Delmas Pierre	Délégué, Nabieu-Ville		
124	Deloustal Prosper	Délégué, Fayols		
125	Delquech Alphonse	Délégué, Salle-Franet		
126	Delquech François	Délégué, St-Pierre-de-Vayrac		
127	Deltour Urbain	Conseiller général		
128	Dides Jean Joseph	Délégué, Marceyols		
129	Doladille Augustin	Délégué, Combret		
130	Doy Jean	Délégué, le Pozier		
131	Dubois Blaise	Délégué, Roches		
132	Dubois Casimir	Délégué, Lambert		
133	Dubois Emile	Délégué, Langogne		
134	Dumy Louis	Délégué, Argence-de-Grandon		
135	Durand Joseph	Délégué, Tracés		
136	Fabre Gaston	Délégué, la Courouque		
137	Fages Fortune	Délégué, la Malène		
138	Fages Joseph	Délégué, Meyrueis.		
139	Fages Léonard	Délégué, St-Pezal-de-Ventalon		
140	Fages Louis	Délégué, St-Saturin		
141	Farges Fernand	Délégué, St-Pierre-le-Vieux		
142	Félguirolles Almir	Délégué, Collet-de-Dèze		
143	Ferrier Adrien	Délégué, Lantéjols		
144	Ferrier Paulin	Délégué, Lachamp.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
145	Flavier Justin	Délégué, St Emime		
146	Flourou Charles	Délégué, Marsejols		
147	Folcher Victorin	Conseiller d'arrondissement		
148	Forestier Louis	Délégué, Mende		
149	Foucade Faustin	Délégué, Banassac		
150	de Framond Olivier	Délégué, Andrenas		
151	Fraisse Arthur	Délégué, le Compidou		
152	Fraisse Camille	Délégué, Prépechères		
153	Gachon Jean-Baptiste	Délégué, Allenc		
154	Gaillard Remy	Délégué, Grèzes		
155	Gaillardos Fernand	Conseiller Général		
156	Garnier Rubens	Délégué, St Martin de Boubaux		
157	Gaussein Emert	Délégué, Molezon.		
158	Gély Léonold	Délégué, St Laurent de Murat		
159	Gibert Gilbert	Délégué, Grandrieu		
160	Gleize Léon	Délégué, Espagnac		
161	Goutte Jean-Baptiste	Délégué, Serrières		
162	Gras Auguste	Délégué, Malzieu-Ville		
163	Gras Hilarius	Délégué, Lurmont		
164	Gras Hilarius	Délégué, Chaze-de-Peyre		
165	Graxil Jean Pierre	Délégué, les Laubies		
166	Gras Pierre	Délégué, Ribennes		
167	Grégoire Jean	Délégué, Espagnac		
168	Grèze Théophile	Délégué, le Bacon		
169	Gresset Jean-Louis	Délégué, St Etienne de Valdonnay		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
170	Grousset Marius	Délégué Chanaac		
171	Guéris Gabriel	Délégué St-Denise- ¹ Française		
172	Guillot Jean-Baptiste	Conseiller d'arrondissement		
173	Hébrard Baptiste	Délégué, Langogne		
174	Hierle Camille	Délégué, Lagnac		
175	Houes Arsène	Délégué, Ricout de Randon		
176	Hubac Joseph	Délégué, Gatusières		
177	Hue Lion	Délégué, Bédouès		
178	Gregory Louis	Délégué, Fontanes		
179	Ignou Joseph	Délégué, Mende		
180	Jaffuel Théophile	Conseiller d'arrondissement		
181	Jalbert Alphonse	Délégué St-Barth St-Marie		
182	Jammes Urbain	Délégué, Cultures		
183	Jagues Félix	Délégué, Laval-du-Fay		
184	Jourdan Célestin	Délégué, St-Denis		
185	Jouze Alban	Délégué, Chaudesguyac		
186	Juery Antoine	Délégué, Chauchaille		
187	Julien Camille	Délégué, Mervejols		
188	Julien Julien	Délégué, Lajoie		
189	Jurguet Urbain	Délégué, St-Germain du Fel		
190	Labaume Henri	Conseiller d'arrondissement		
191	Lacombe Clovis	Délégué, St-Julien des Points		
192	Lajet Jules	Conseiller général		
193	Lajet Paul Fortuné	Délégué, Les Rousses.	Arnaud Gaston	Délégué empêché
194	de Lahondès de la Borie Raoul	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
195	de Lahondès de la Borie René	Conseiller d'arrondissement		
196	de Lamajorie Gérard	Délégué, Auroux		
197	Lapeyre Paul	Délégué, Meyrueis		
198	Larguier Aimé	Délégué, St-Michel-de-Dèze		
199	de Las Cases Philippe	Conseiller général		
200	de Las Cases Emmanuel	Délégué, Trinsucjols.		
201	Lauraire Joseph	Délégué, Chastel-Nouvel		
202	Lauraire Joseph	Délégué à Rocles		
203	Laurent Alfred	Délégué, Viclas		
204	Lauriol Léon	Délégué, Barre-des-Lépins		
205	Lévyjac Elie	Délégué, Vebros		
206	Lhermet Jean	Délégué, Langogne		
207	de Ligonnès Bernard	Conseiller d'arrondissement		
208	de Limalrac Joseph	Délégué, Auroux	Paullet Victor	Délégué empêché
209	de Longvialle Louis	Conseiller général		
210	Lourdins Victorin	Délégué, Langogne		
211	Malafosse Emma	Délégué, St-Philippe-du-Faur		
212	Malassagne Urbain	Délégué, Le Villard		
213	Malazat Célestine	Délégué, St-Julien-du-Faur		
214	Malazat Philippe	Délégué, St-Georges-de-Lévyjac		
215	Malapine Antoine	Délégué, Moubrotat		
216	Maliges Antoine	Délégué, Serrières		
217	Malige Jean Baptiste	Délégué, Barjac		
218	Mansillon Louis	Délégué, Les Salces.		
219	Maranda Auguste	Délégué, St-Germain-de-Culbise.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
220	Morion Saul	Conseiller Général		
221	Masson Etienne	Délégué, le Bous		
222	Mathieu Auguste	Délégué, St-Hors-de-Mercure		
223	Mauvel Jean Baptiste	Délégué, Gaze-de-Peyre		
224	Maurin Emile	Délégué, Pizenchères		
225	Maurin Eugène	Délégué, Mende		
226	Maurin François	Conseiller d'arrondissement		
227	Maurines Pierre	Délégué, Luc		
228	Maurry Albert	Délégué, Massegras		
229	Maurry Marc	Délégué, Barre-des-Bois		
230	Mercier Firmin	Délégué, Montbel		
231	Mercier Joseph	Délégué, Mende		
232	Merle Félix	Délégué, Sumières		
233	Meyrand Abraham	Délégué, Chambors-le-Château		
234	Meyrand Antoine	Délégué, St-Eulalie		
235	Meyrand Baptiste	Délégué, St-Bonnet-de-Matour		
236	Michel Urbain	Délégué, Fures		
237	Monestier Albert	Délégué, Banassac		
238	Moutanier Théophile	Délégué, Arcornie		
239	Montet Jean	Délégué, Florac		
240	de Moore Louis	Délégué, Serverette		
241	Morce Alexandre	Conseiller d'arrondissement		
242	Mourgues François	Délégué, Chastanier		
243	Mourgues Jacques	Délégué, Bernes		
244	Moutet Auguste	Délégué, Mende		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
245	Noigre Denis	Délégué, St Bonnet-de-Chinon		
246	Noiel Louis	Délégué, la Balmelle		
247	de Nogaret Denis	Conseiller Général		
248	Novet Adolphe	Délégué, Langogne		
249	Novit Marius	Délégué, St Alban		
250	Ollier Alexis	Délégué, Manejols		
251	Orlhac Léopold	Délégué, St Privat-du-Tan		
252	Ostry Léopold	Délégué, St Colombe de Segre		
253	Ouyrier Guillaume	Délégué, Ricourt-de-Pandou		
254	Oziol Albert	Délégué, Lachamp		
255	Pages Urbain	Délégué, St Laurent-de-Muret		
256	Palmier Emilien	Délégué, Chanac		
257	Palmier Louis	Délégué, les Bondons		
258	Pantel André	Conseiller Général		
259	Paras Adrien	Délégué, Argens d'Alpeche		
260	Parent Jean-Baptiste	Délégué, St Alban		
261	Pascal Pierre	Délégué, Albaret St Marie		
262	Paulet Jean-Baptiste	Délégué, Albier		
263	Paulhac Jean	Délégué, St Alban		
264	Paulhans Jean	Délégué, Albier		
265	Pelat Pierre Jean	Délégué, Grandpals		
266	Pelataux Paulin	Délégué, les Bondons		
267	Pelleuer Marcelin	Délégué, St André-Lapeyze		
268	Péris Jean-Baptiste	Délégué, Manejols		
269	Perget Albert	Délégué, Langogne	Cellier Joseph	délégué empêché

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de ...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
270	Peytavin Cyprien	Délégué, le Bleyman		
271	Peytavin Urbain	Délégué, Mas d'Arrières		
272	Pigeire Jean	Délégué Badaroux		
273	Pin Léon	Délégué, Vialas		
274	Plan Firmin	Délégué, Collet-de-Dège		
275	Pomaret Charles	Député		
276	Pons Pierre	Délégué, Cubières		
277	Poussouille Emile	Délégué, Fage St Julien		
278	Portalis Auguste	Counciller d'arrondissement		
279	Portalis Jean Baptiste	Délégué, le Buisson		
280	Portalis Rayier	Délégué, le Buisson		
281	Portanier Louis	Délégué, Villefort		
282	Poujol Casimir	Counciller Général		
283	Poujol Louis	Délégué, St Pierre-des-Frigniers		
284	Poulaliès Aimé	Délégué, les Bessons		
285	Pourquier Fortuné	Délégué, St Enemie		
286	Pradeilles Justin	Délégué, St Bazile		
287	Reat Adrien	Délégué, Recoules-d'Albas	Renloy Cyprien	Délégué empêché
288	Reathon Emile	Délégué, la Parade		
289	Reyat Pierre	Délégué, Stadeaux-de-Roussas		
290	Rosperet Alphonse	Délégué, St Maurice-de-Ventalon		
291	Ruet François	Délégué, Mas d'Arrières	Mros Camille	Délégué empêché
292	Roabert Jean Louis	Délégué, Chasserades		
293	Roabeyrolle Auguste	Délégué, St Symphorien		
294	Roambaud Joseph	Délégué, St Paul-le-Froid		

NOMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
295	Roauzier Ruben	Conseiller d'arrondissement		
296	Roeboul Félix	Délégué, Coubières		
297	Remize Jean Pierre	Conseiller Général		
298	Ressouches Joseph	Délégué, St-Jermain-du-Fay		
299	Reversat Amédée	Délégué, St-Pierre-de-Nogaret		
300	Reversat Auguste	Délégué, Baguols-le-Bain		
301	Reversat Emile	Délégué, Dumont		
302	Reversat François	Délégué, Martignat		
303	Reversat Joseph	Délégué, Martignat		
304	Richard Alexandre	Délégué, Allenc		
305	Richard Antoine	Délégué, St-Léonard-de-Figinières		
306	Richard Omer	Délégué, St-Péty-du-Tarn		
307	Robert Denis	Conseiller d'arrondissement		
308	Roche Étienne	Délégué, Châteauneuf-de-Randon		
309	Rodier Joseph	Délégué, Tréleaus		
310	Rouffiac Gabriel	Conseiller Général		
311	Roujon Jean	Délégué, Martignat		
312	Roujon Joseph	Délégué, Chirac		
313	Rouyerand Sylvio	Délégué, St-Hilaire-la-Croix		
314	Rouyère Alfred	Délégué, Cassagnas		
315	Rouyère Eugène	Délégué, Quézac		
316	Rouyère Félix	Délégué, Bleyrard		
317	Rouyère Fernand	Délégué, Moissac		
318	Rouyère Louis	Délégué, St-Croix-Vallée-Française		
319	Roussel Théophile	Délégué, Fontenay		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
320	Roux Auguste	Délégué, Grandrieu		
321	Roux Fernand	Conseiller général		
322	Roux Louis	Délégué, Saulhac-en-Marguade		
323	Roux Pierre	Délégué, St-Fizul-d'Ilbuges		
324	Rouzepe Augustin	Délégué, Fau-de-Peyre		
325	Rozière Pierre	Conseiller d'arrondissement		
326	Rouel Léopold	Délégué, Florac		
327	de Saboulin-Bollena Henri	Délégué, Barjac		
328	Saguet Antoine	Délégué, les Hermaux		
329	Sahut Henri	Délégué, la Bastide-Puylaurent		
330	Salles Ernest	Délégué, St-Priest-de-Vallongue		
331	Salles Jean Pierre	Délégué, St-Colombe-de-Peyre		
332	Salles Moïse	Délégué, St-Denis-de-Bergement		
333	Sallet Numa	Délégué, St-Priest-de-Vallongue		
334	Sarrony Basile	Conseiller d'arrondissement		
335	Sarrony Joseph	Délégué, le Recours		
336	Savajol Emile	Délégué, Chastel-Mauviel		
337	Savy Louis	Délégué, St-Pierre-le-Vieux		
338	Seguy Priyat	Délégué, Noalhac		
339	Serre Pierre Jean	Délégué, Page-Montiferrand		
340	Seyne Victor	Délégué, St-Sauveur-de-Peyre		
341	Sinegre Lucien	Délégué, Kende		
342	Sireyins Auguste	Délégué, St-Martin-de-Lausseck		
343	Solignac Lucien	Délégué, Camilhac		
344	Soulier Sidore	Délégué, Malzieu-Forain		

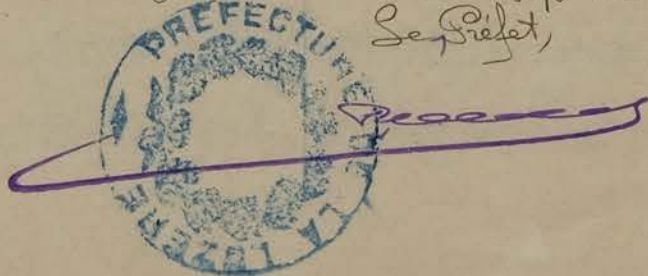
NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
345	Soulier Jean Pierre	Délégué, St-Léger-du-Mahieu		
346	Soulier Pierre	Délégué, Galvrias		
347	Talannier Jules	Délégué, Montrodât		
348	Tardieu Jules	Délégué, Estables		
349	Teissier Marius	Délégué, Chasseraudin		
350	Thérond Louis	Délégué, St-Jean-de-Lalbat		
351	Théron Vincent	Délégué, Malbouzon		
352	Tichet Emile	Délégué, Rimeize		
353	Tichet Henri	Conseiller Général		
354	Tichet Léon	Délégué, Fayols		
355	Toiron Victor	Délégué, Nasbinals		
356	Tribucher Cyprien	Délégué, Grandrieu		
357	Trilles Fernand	Conseiller Général		
358	Trincal Antoine	Délégué, St-Alban		
359	Trincal Elie	Délégué, St-Denis		
360	Tuffery Hippolyte	Délégué, St-Jul		
361	Valentin Ambroise	Délégué, Nasbinals		
362	Valmale Florent	Délégué, la Pompidon		
363	Valette Cyprien	Délégué, les Laubies	Muril Emile	Délégué en péché
364	Valette Jean François	Délégué, Recours d'Aubrac		
365	Valette Joachim	Conseiller d'arrondissement		
366	Valgulier Paul	Délégué, le Monastier		
367	Valy Frédéric	Délégué, Rimeize.		
368	Velay Pierre	Délégué, la Villedieu		
369	Verdeilhans Georges	Délégué, St-André-de-Lancize		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
370	Verdelhans Mirabeau	Délégué, St-Martin-de-Boubaux		
371	de Verdelhans des Molles	Conseiller général		
372	Viala Arnelme	Délégué, Mauillac		
373	Velaz Jean	Délégué, Estables		
374	Viby Joseph	Délégué, Lafal-du-Fans		
375	Vidal Louis	Délégué Albaret-le-Cambel		
376	Vidal Marius	Délégué, Malzieu-Forain		
377	Vincens Albert	Délégué, St-Alban		
378	Vincent Baptiste	Délégué, Cheylard l'Évêque		

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Mende, le 4 septembre 1928.

Le Préfet,



31

MODÈLE n° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ^{1^{er}} BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 189 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 7 septembre 1928 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE, DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Affalet Jean Louis Délégué, St Etienne du Valbonnez		Ab			
2	Albaret Adrien Délégué, Fau-de-Peyre		Ab			
3	Albaret Célestin Conseiller d'Arrondissement		Ab			
4	Allier Jean Délégué, Pont de Montvert		Ab			
5	Almèras Etienne Délégué, Montbel		Ab			
6	Almèras Louis Conseiller Général		Ab			
7	d'Alteroche Augustus Conseiller d'Arrondissement		Ab			
8	Amouraux Prosper Délégué, les Bessons		Ab			
9	Archer Louis Délégué, Julianges		Ab			
10	Armand Gustave Délégué, Gabriac		Ab			
11	Arnal Jean-Baptiste Délégué, Marvéjols		Ab			
12	Arnoux Jean Délégué, Langogne		Ab			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Arragon Henri Conseiller d'arrondissement		Ab			
14	Arzulier Célestin Délégué, Pierrefiche		Ab			
15	Astruc Pierre Délégué, St-Jean-la-Touillouse		Ab			
16	Atger Joseph Délégué, St-Proix Vallée Française		Ab			
17	Aujoulat Joseph Délégué, Luc		Ab			
18	Aurand Baptiste Délégué, St-Jean-la-Touillouse		Ab			
19	Ausset Raymond Délégué, St-Mienn Vallée Française		Ab			
20	Avanturier François Délégué, Laval-Atger		Ab			
21	Ayral Albert Délégué, Traissinet de Lozère		Ab			
22	Badareux Fortuné Délégué, les Vignes		Ab			
23	Baffie Frédéric Délégué, Fontans		Ab			
24	Balme Jules Délégué, Pourcharesses	Boisset Adrien	Ab			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Balmelle Henri Délégué, Moende		Ab			
26	Balsin Jean Délégué, Vebron		Ab			
27	Barandou Justin Conseiller Général		Ab			
28	Baret Joseph Délégué, St Julien du Larnet		Ab			
29	Barres Etienne Conseiller d'arrondissement		Ab			
30	Bardouy Albert Délégué, Palhers		Ab			
31	Bassier Pierre Délégué, St Symphorien		Ab			
32	Batifol Théodore Délégué, Larnets		Ab			
33	Bayle Jules Délégué, Arzene de Randon		Ab			
34	Bazalgette Jean Pierre Délégué, Dadaroux		Ab			
35	Bergagne Basile Délégué, La Canourgue		Ab			
36	Bernard Paul Conseiller d'arrondissement		Ab			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bernard Philippe Conseiller d'arrondissement		Ab			
38	Bernon Henri Délégué, Hautot-de-Randon		Ab			
39	Bertrand Louis Délégué, Traissinet-de-Tourque		Ab			
40	Besse Jacques Délégué, St. Piat du Fau		Ab			
41	Besside Arthur Délégué, St Laurent de Frères		Ab			
42	Bessière Etienne Délégué, Chirac		Ab			
43	Blanc Camille Délégué, la Canourgue		Ab			
44	Blanc Celestin Délégué, St Georges de Lédjac		Ab			
45	Blanquet Hippolyte Délégué, Derverette		Ab			
46	Boiral Pierre Délégué, St Helène		Ab			
47	Boissier Joseph Délégué, Cubières		Ab			
48	Boissonnade Joseph Délégué, Lermes		Ab			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Boy François Conseiller d'arrondissement		M			
50	Bourenfant Ernest Délégué, les Salettes		M			
51	Bonnefoy Marius Délégué, St Phily d'Apcher		M			
52	Bonnet Adrien Délégué, Pierrefiche		M			
53	Bonnet Camille Délégué, St Sauveur de Payre		M			
54	Bonnet de Pailletots Conseiller Général		M			
55	Borne Victor Délégué, Langogne		M			
56	Boudon Eyprien Délégué, St Phily d'Apcher		M			
57	Boulet Ernest Conseiller d'arrondissement		M			
58	Bousquet Auguste Délégué, Quézac		M			
59	Bousquet Jules Délégué, Mende		M			
60	Boussuges Etienne Délégué, Prinsuéjols		M			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Dautin Léon Délégué, Montbrun		Ab			
62	Doye Jean-Baptiste Délégué, la Page Montivernaux		Ab			
63	Drimand Urbain Délégué, Esclanèdes		Ab			
64	Breschet Louis Délégué, St Juéry		Ab			
65	Dresson Joseph Conseiller d'Arrondissement		Ab			
66	Bringer Louis Délégué, Balsieges		Ab			
67	Bringer Louis Député		Ab			
68	De Brion Christian Délégué, Fournels		Ab			
69	Dros Jean-Baptiste Délégué, Chadenet		Ab			
70	Druy Jean François Délégué, St Colombe d'Aurox		Ab			
71	Drun Baptiste Délégué, Langogne		Ab			
72	Drun Edouard Conseiller d'Arrondissement		Ab			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
43	Brun Séverin Délégué, Recoules de Termas		Ab			
44	Brun Victor Délégué, la Malène		Ab			
45	Brunel André Délégué, St Paul le Trois		Ab			
46	Brunel Ephrem Délégué, St Léger de Peyre		Ab			
47	Brunel François Délégué, Mende		Ab			
48	Duffière Augustin Conseiller Général		Ab			
49	Buisson Cyprin Conseiller d'arrondissement		Ab			
50	Pabanel Scipion Délégué, Florac		Ab.			
51	Campredon Alphonse Délégué, Cocures		Ab			
52	Carrière Omer Délégué, St Rome de Tolay		Ab			
53	Castanier Henri Délégué, la Capelle		Ab			
54	Cavalier Lion Délégué, Meyruis		Ab			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Cayroche Hippolyte Délégué, St-Leger de-Peyre		Ab			
86	Célestin Adrien Conseiller d'arrondissement		Ab			
87	Chabalier Pierre Délégué, Chaudryac		Ab			
88	Chalbos Firmin Délégué, St-Jean-Chazornay		Ab			
89	Chalier Auguste Délégué, Ribennes		Ab			
90	Chalmeton Marius Conseiller Général		Ab			
91	Chambon Henri Délégué, Villefort		Ab			
92	Se Chambrun Député		Ab			
93	Champagne Camille Délégué, Marchastel		Ab			
94	Chaptal Casimir Délégué, Brenoux		Ab			
95	Chaptal Cyprien Délégué, Pélouse		Ab			
96	Chardenon Gabriel Conseiller d'arrondissement		Ab			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Chardon Augustin Délégué, Blavignac		llb			
98	Chassang Antoine Délégué, St Léger du Malzium		llb			
99	Chabot Prosper Délégué, St Laurent de Vayres		llb			
100	Chanson Albin Délégué, Bassurels		llb			
101	Chastang Jean Baptiste Délégué, St Alban		llb			
102	Chaudesaygues Joseph Délégué, Marvéjols		llb			
103	Chaudesaygues Denis Délégué, Pin-Morès		llb			
104	Chauvet Casimir Délégué, Januéjols		llb			
105	Chirac Maurice Délégué, Chambon-le-Château		llb			
106	Clavel Charles Délégué, Auxillac		llb			
107	Clavières Adrien Délégué, St Amans		llb			
108	Clément Maurice Délégué, St Chely d'Afcher		llb			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Combe Ernest Délégué, Fraissinet de Lozère		llb			
110	Combes Eyprien Délégué, Pont-de-Montvert		llb			
111	Comte Jean-Baptiste Délégué, St Bonnet de Montauroux		llb			
112	Conorton Auguste Délégué, Prion		llb			
113	Constans Aman Délégué, la Vieille		llb			
114	Corriger Julien Délégué, la Panouse		llb			
115	Coudere Arthur Délégué, St Julien d'Arpaon		llb			
116	Coulomb Marcel Délégué, Planchamp		llb			
117	Cour Guillaume Conseiller Général		llb			
118	Coustès Emile Délégué, Delbezet		llb			
119	Coutarel Privat Délégué, Chaulnac		llb			
120	Crespin Odomer Délégué, Albarét & Comtal		llb			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFER OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Dayres Paul Conseiller d'arrondissement		Ab			
122	Delfaud Pierre Délégué, Berc		Ab			
123	Delmas Pierre Délégué, Malzieu-Ville		Ab			
124	Deloustal Prosper Délégué, Javols		Ab			
125	Delpuech Alphonse Délégué, la Salle-Puget		Ab			
126	Delpuech François Délégué, St Pierre de Nogaret		Ab			
127	Deltour Urbain Conseiller Général		Ab			
128	Dides Jean-Joseph Délégué, Marvejols		Ab			
129	Doladille Augustin Délégué, Combret		Ab			
130	Day Jean Délégué, le Rozier		Ab			
131	Dubois Blaise Délégué, Roches		Ab			
132	Dubois Caimir Délégué, Laubert		Ab			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Dubois Emile Délégué, Langogne		db			
134	Duny Louis Délégué, Arzenc-de-Randon		db			
135	Durand Joseph Délégué, Trades		db			
136	Fabre Gaston Délégué, La Canourgue		db			
137	Fages Fortuné Délégué, La Malène		db			
138	Fages Joseph Délégué, Mayrueis		db			
139	Fages Leopold Délégué, St-Brejal-de-Ventalon		db			
140	Fages Louis Délégué, St-Saturnin		db			
141	Farges Firmin Délégué, St-Pierre-le-Vieux		db			
142	Felgeirolles Almir Délégué, Collet-de-Dèze		db			
143	Ferrier Adrien Délégué, Lantéjols		db			
144	Ferrier Paulin Délégué, Sachamp		db			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFER OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Flavier Justin Délégué, St Enemie		Ab			
146	Flourou Charles Délégué, Marvejols		Ab			
147	Folcher Victorin Conseiller d'arrondissement		Ab			
148	Forestier Louis Délégué, Mende		Ab			
149	Faurcade Faustin Délégué, Banassac		Ab			
150	S. Bramond Olivier Délégué, Antrenas		Ab			
151	Fraisse Arthur Délégué, le Pompidou		Ab			
152	Fraisse Camille Délégué, Puyenchères		Ab			
153	Gachon Jean-Baptiste Délégué, Allene		Ab			
154	Gaillard Rémy Délégué, Grèzes		Ab			
155	Gaillardon Bernard Conseiller Général					
156	Garnier Ruben Délégué, St Martin de Doubaux		Ab			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
154	Gaussein Amst Délégué, Molezon		Ab			
158	Gely Scipote Délégué, St Laurent de Muret		Ab			
159	Gibert Gibert Délégué, Grandrieu		Ab			
160	Gleize Léon Délégué, Ispragnac		Ab			
161	Goutte Jean Baptiste Délégué, Devrières		Ab			
162	Gras Auguste Délégué, Malzieu-Ville		Ab			
163	Gras Hilarion Délégué, Aumont		Ab			
164	Gras Hilarion Délégué, La Chaze de Seyre		Ab			
165	Gras Jean-Ferre Délégué, Les Saubies		Ab			
166	Gras Pierre, Délégué, Ribennes		Ab			
167	Grégoire Jean Délégué, Ispragnac		Ab			
168	Gréze Théophile Délégué, Le Bâcon		Ab			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAF OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Grousset Jean Louis Délégué, St Etienne de Palbonnez		Ab			
170	Grousset Marius Délégué, Chanac		Ab			
171	Guerin Gabriel Délégué, St Etienne Vallée Française		Ab			
172	Guillot Jean Baptiste Conseiller d'arrondissement		Ab			
173	Hebrard Baptiste Délégué, Langogne		Ab			
174	Hierle Camille Délégué, Espagnac		Ab			
175	Hours Arsène Délégué, Queutort de Randon		M			
176	Hubac Joseph Délégué, Gatuzières		Ab			
177	Huc Léon Délégué, Bédouès		Ab			
178	Hugon Louis Délégué, Fontanes		Ab			
179	Ignoy Joseph Délégué, Mende		Ab			
180	Jaffuel Euphrasie Conseiller d'arrondissement		Ab			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Jalbert Alphonse Délégué, Albaret St Marie		Ab			
182	Jammes Urbain Délégué, Cultures		Ab			
183	Jaques Félix Délégué, Saval du Larz		Ab			
184	Jourday Célestin Délégué, St Denis		Ab			
185	Jouve Alban Délégué, Chaudeyrac		Ab			
186	Juéry Antoine Délégué, Chauchailles		Ab			
187	Julien Camille Délégué, Martégols		Ab			
188	Julien Julien Délégué, Lajo		Ab			
189	Jurquet Urbain Délégué, St Germain du Teil		Ab			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent quatre vingt neuf électeurs.

A Mende , le 4 septembre 1928.

Le Préfet,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent quatre vingt huit* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Robert

Les Scrutateurs,

Palette *Drues*
Paulot
Mesnier

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ^{2^{ème}} BUREAU DE VOTE.

(N°s 190 à 378 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 7 septembre 1875 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
190	Gabaume Henri Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
191	Lacombe Clovis Délégué, St Julien du Journal		<i>[Signature]</i>			
192	Gaget Jules Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
x 193	Gaget Paul Fortuné Délégué, les Hausses	Aures Gaston	<i>[Signature]</i>			
194	de Lahonnières de la Borie Paul Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
195	de Lahonnières de la Borie René Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
196	de Samajorie Gérard Délégué, Auroux		<i>[Signature]</i>			
197	Lapeyre Paul Délégué, Meyruois		<i>[Signature]</i>			
198	Larguier Aimé Délégué, St Michel de Dèze		<i>[Signature]</i>			
199	de Las Cases Philippe Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
200	de Las Cases Emmanuel Délégué, Trinsuejols		<i>[Signature]</i>			
201	Lauraire Joseph Délégué, Chastel Nouvel		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
202	Lauraire Joseph Délégué, Rocles		B			
203	Laurent Alfred Délégué, Bialas		B			
204	Lauriol Lion Délégué, Barre-de-Cevennes		B			
205	Lévejac Elie Délégué, Vetrox		B			
206	Lhermet Jean Délégué, Langogne		B			
207	de Sigonnès Bernard Conseiller d'arrondissement		B			
208	de Simairac Joseph Délégué, Aurouse	Caulet Victor	B			
209	de Longevialle Louis Conseiller Général		B			
210	Laurdin Victorin Délégué, Langogne		B			
211	Malafosse Cosma Délégué, St Chély du Larv		B			
212	Malassagne Urbain Délégué, Le Villaré		B			
213	Malaval Celestin Délégué, St Julien du Fourmel		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
214	Mbalaval Philippe Délégué, St Georges de Lévéjac		B			
215	Mcalgoire Antoine Délégué, Montrodal		B			
216	Mcaliges Antoine Délégué, Servières		B			
217	Mcalige Jean Baptiste Délégué, Barjac		B			
218	Mansillon Louis Délégué, les Salces		B			
219	Maranda Auguste Délégué, St Germain de Calberte		B			
220	Marion Paul Conseiller Général		B			
221	Masson Etienne Délégué, le Dorv		B			
222	Mathieu Auguste Délégué, St Etienne de Mercure		B			
223	Maurel Jean Baptiste Délégué, la Chaze de Peyre		B			
224	Maurin Emile Délégué, Prévencières		B			
225	Maurin Eugène Délégué, Mende		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
225	Maurin François Conseiller d'arrondissement		B			
227	Maurines Pierre Délégué, Luc		B			
228	Maury Albert Délégué, le Recoux		B			
229	Maury Marc Délégué, Barre-des-Cèvennes		B			
230	Mercier Jimmy Délégué, Montbel		B			
231	Mercier Joseph Délégué, Mende		B			
232	Merle Félix Délégué, Prunières		B			
233	Meyrand Abraham Délégué, Chambon-le-Château		B			
234	Meyrand Antoine Délégué, St Eulalie		B			
235	Meyrand Baptiste Délégué, St Bonnet de Montauroux		B			
236	Michel Urbain Délégué, Hures		B			
237	Monestier Albert Délégué, Banassac		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
238	Montanier Chisphile Délégué, Arcomie		<i>B</i>			
239	Montet Jean Délégué, Florac		<i>B</i>			
240	de Moreé Louis Délégué, Serwerette		<i>B</i>			
241	Moreux Alexandre Conseiller d'arrondissement		<i>B</i>			
242	Mourgues François Délégué Chastanier		<i>B</i>			
243	Mourgues Jacques Délégué, Lermes		<i>B</i>			
244	Montet Auguste Délégué, Mende		<i>B</i>			
245	Nègre Louis Délégué, St Bonnet de Chervac		<i>B</i>			
246	Niel Louis Délégué, les Palmelles		<i>B</i>			
247	de Nogaret Louis Conseiller Général		<i>B</i>			
248	Nouet Adolphe Délégué, Langogne		<i>B</i>			
249	Merit Marius Délégué, St Alban		<i>B</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
250	Ollier Alexis Délégué, Maréjols		<i>B</i>			
251	Orlhac Scipolo Délégué, St Privat du Tau		<i>B</i>			
252	Osty Scipolo Délégué, St Pierre d. Peyre		<i>B</i>			
253	Ourrier Guillaume Délégué, Quintort d. Gardon		<i>M</i>			
254	Oziol Albert Délégué, Sachamp		<i>B</i>			
255	Pages Urbain Délégué, St Laurent de Murat		<i>B</i>			
256	Palmier Emile Délégué, Chazac		<i>B</i>			
257	Palmier Louis Délégué, les Boudons		<i>B</i>			
258	Pantel André Conseiller Général		<i>B</i>			
259	Paray Adrien Délégué, Arzeye d'Apcher		<i>B</i>			
260	Parent Jean-Baptiste Délégué, St Albay		<i>B</i>			
261	Pascal Pierre Délégué, Albert St Marie		<i>B</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
262	Paullet Jean-Baptiste Délégué, Altier		B			
263	Paulhac Jean Délégué, St Alban		B			
264	Paulhan Jean Délégué, Altier		B			
265	Pelat Pierre-Jean Délégué, Grandvats		B			
266	Pelatan Paulin Délégué, les Bondons		B			
267	Pellecier Marcelin Délégué, St André Capoze		B			
268	Pépin Jean-Baptiste Délégué, Maréjols		B			
269	Péret Albert Délégué, Langogne	Cellier Joseph	B			
270	Peytavin Cyprien Délégué, le Weymaré		B			
271	Peytavin Urbain Délégué, Mas d'Ornières		B			
272	Pigeire Jean Délégué, Badaroux		B			
273	Pin Léon Délégué, Vialas		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
274	Plan, Firmin Délégué, Collet-Le-Deze		B			
275	Pomaret Charles Député		B			
276	Pons Pierre Délégué, Cubières		B			
277	Ponsonaille Emile Délégué, la Vaze St Julien		B			
278	Portalier Auguste Conseiller d'arrondissement		B			
279	Portalier Jean-Baptiste Délégué, le Druisoy		B			
280	Portalier Xavier Délégué, le Druisoy		B			
281	Portanier Louis Délégué, Villefort		B			
282	Paujol Casimir Conseiller Général		B			
283	Paujol Louis Délégué, St Pierre des Ripiers		B			
284	Poulalion Aimé Délégué, les Dessons		B			
285	Pourquier Fortuné Délégué, St Enemie		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
286	Pradelle Justin Délégué, St Sauzile		<i>P</i>			
287	Prat Adrien Délégué, Recoules d'Aubrac	Bienloy Cyprien	<i>P</i>			
288	Pratlong Emile Délégué, la Parade		<i>P</i>			
289	Privat Pierre Délégué, Châteauneuf de P.		<i>P</i>			
290	Prosper Alphonse Délégué, St Maurice d'Antaly		<i>P</i>			
291	Quet François Délégué, Mas d'Ornières	Pros Camille	<i>P</i>			
292	Rabanit Jean-Louis Délégué, Chasserades		<i>M</i>			
293	Rabeyrolle Auguste Délégué, St Symphorien		<i>P</i>			
294	Rambaud Joseph Délégué, St Paul le Frois		<i>P</i>			
295	Rauzier Ruben Conseiller d'arrondissement		<i>P</i>			
296	Reboul Felix Délégué, Cubières		<i>P</i>			
297	Remize Jean-Pierre Conseiller Général.		<i>P</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
298	Pessouches Joseph Délégué, St Germain du Teil		<i>B</i>			
299	Reversat Amédée Délégué, St Pierre de Nogaret		<i>B</i>			
300	Reversat Auguste Délégué, Bagnols les Bains		<i>B</i>			
301	Reversat Emile Délégué, Gumant		<i>B</i>			
302	Reversat François Délégué, Montjezin		<i>B</i>			
303	Reversat Joseph Délégué, Marséjols		<i>B</i>			
304	Richard Alexandre Délégué, Allenc		<i>B</i>			
305	Richard Antoine Délégué, St Sauveur de Ginestoux		<i>B</i>			
306	Richard Emor Délégué, St Chély du Larri		<i>B</i>			
307	Robert Denis Conseiller d'arrondissement		<i>B</i>			
308	Roche Etienne Délégué, Châteauvieux de Fauroux		<i>B</i>			
309	Rodier Joseph Délégué, Prélans		<i>B</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
310	Rouffiac Gabriel Conseiller Général		B			
311	Roujon Jean Délégué, Marvejols		B			
312	Roujon Joseph Délégué, Chirac		B			
313	Routrand Sylvio Délégué, St Hilaire de Sarlit		B			
314	Rouvière Alfred Délégué, Casagnos		B			
315	Rouvière Eugène Délégué, Quézac		B			
316	Rouvière Félix Délégué, le Bleymaré		B			
317	Rouvière Emmanuël Délégué, Maissac		B			
318	Rouvière Louis Délégué, St Prix Vallée Française		B			
319	Roussel Hippolyte Délégué, Fontans		B			
320	Roux Auguste Délégué, Grandrien		B			
321	Roux Emmanuël Conseiller Général		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
322	Roux Louis Délégué, Paulhac-Marguerite		B			
323	Roux Pierre Délégué, St Trizal d'Albuges		B			
324	Rouzyre Augustin Délégué, Eau-de-Peyre		B			
325	Rozière Pierre Conseiller d'arrondissement		B			
326	Ruel Léopold Délégué, Florac		B			
327	de Sabaulin Rollina Henri Délégué, Barjac		B			
328	Sagnet Antoine Délégué, Les Hermaux		B			
329	Sahut Henri Délégué, La Bastide-Puy-Laurent		B			
330	Salles Ernest Délégué, St Privat de Vallongue		B			
331	Salles Jean Pierre Délégué, St Colomb de Peyre		B			
332	Salles Michel Délégué, St André de Berguemont		B			
333	Sallet Numa Délégué, St Privat de Vallongue		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
334	Sarrouy Basile Conseiller d'arrondissement		B			
335	Sarrouy Joseph Délégué, Le Pecoux		B			
336	Savajol Emile Délégué, Chastel-Nouvel		B			
337	Savy Louis Délégué, St Pierre-le-Vieux		B			
338	Seguy Privat Délégué, Malzac		B			
339	Serre Pierre Jean Délégué, La Fage Montivermain		B			
340	Sévène Victor Délégué, St Sauveur-de-Peyre		B			
341	Sinègre Lucien Délégué, Mende		B			
342	Sirvins Auguste Délégué, St Marty de Sansuscle		B			
343	Solignac Lucien Délégué, Canilhac		B			
344	Soulier Isidore Délégué, Malzieu-Forain		B			
345	Soulier Jean Pierre Délégué, St Léger Du Malzieu		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
346	Saulier Pierre Délégué, Gabrias		B			
347	Galansier Jules Délégué, Montrodat		B			
348	Jardieu Jules Délégué, Estables		B			
349	Leissier Marius Délégué, Chasserades		M			
350	Chérono Louis Délégué, St-Jermain-de-Calberte		B			
351	Chérono Vincent Délégué, Malbouzon		B			
352	Lichet Emile Délégué, Rimaze		B			
353	Lichet Henri Conseiller Général		B			
354	Lichet Lion Délégué, Jarols		B			
355	Loiron Victor Délégué, Masbinals		B			
356	Trébuchon Cyprien Délégué, Grandrieu		B			
357	Veilles Fernand Conseiller Général		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
358	Trincal Antoine Délégué, St Alban		B			
359	Trincal Elie Délégué, St Denis		B			
360	Luffery Hippolyte Délégué, St Sal		B			
361	Valentin Ambroise Délégué, Masbinals		B			
362	Valmale Florent Délégué, le Pompidou		B			
363	Valette Cyprien Délégué, les Saubies	Mont Emile	B			
364	Valette Jean François Délégué, Secoules d'Aubrac		B			
365	Valette Joachim Conseiller d'arrondissement		B			
366	Valgadier Paul Délégué, le Monastier		B			
367	Valy Frédéric Délégué, Pimeize		B			
368	Velay Pierre Délégué, la Villedieu		B			
369	Verdeilhay Georges Délégué, St André de Lamaze		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
370	Verdelhan Mirabeau Délégué, St-Martin-de-Boubaux		B			
371	De Verdelhan des Molles Conseiller Général		B			
372	Viala Anselme Délégué, Naussac		B			
373	Delay Jean Délégué, Estables		B			
374	Viby Joseph Délégué, Sabat du-Lary		B			
375	Vidal Louis Délégué, Albaret-le-Comtal		B			
376	Vidal Marius Délégué, Malzieu-Forain		B			
377	Vincens Albert Délégué, St-Alban		B			
378	Vincent Baptiste Délégué, Cheylard l'Évêque		B			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent quatre vingt neuf électeurs.

A

Moende, le 7 septembre 1928.

Le Préfet,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent quatre vingt neuf émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

P. P. P.

Les Scrutateurs,

J. B. B.
de L. L. L.
J. S. S. B.

5

Fenilles or partway

to section

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d _____

Candidats : M. Bonnet & Failloux

Candidats	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20			20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40			40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60			60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80			80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100			100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120			120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140			140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160			160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180			180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200			200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220			220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240			240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260			260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280			280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300			300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. Parry

Candidats	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20			20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40			40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60			60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80			80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100			100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120			120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140			140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160			160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180			180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200			200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220			220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240			240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260			260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280			280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300			300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Mandé - Imp. LUCAS-REBOUARD.

Le Président
Haverly

Les scrutateurs
Dumas *Messier*
Paulot

Candidats : M. Bonnal & Sautter

M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	1.234567890	20	20	20	20	20	20	20	20
40	1.234567890	40	40	40	40	40	40	40	40
60	1.234567890	60	60	60	60	60	60	60	60
80	1.234567890	80	80	80	80	80	80	80	80
100	1.234567890	100	100	100	100	100	100	100	100
120	1.234567890	120	120	120	120	120	120	120	120
140	1.234567890	140	140	140	140	140	140	140	140
160	1.234567890	160	160	160	160	160	160	160	160
180	1.234567890	180	180	180	180	180	180	180	180
200	1.234567890	200	200	200	200	200	200	200	200
220	1.234567	220	220	220	220	220	220	220	220
240		240	240	240	240	240	240	240	240
260		260	260	260	260	260	260	260	260
280		280	280	280	280	280	280	280	280
300		300	300	300	300	300	300	300	300

127

Candidats : M. Parnay

M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	1.234567890	20	20	20	20	20	20	20	20
40	1.234567890	40	40	40	40	40	40	40	40
60	1.234567890	60	60	60	60	60	60	60	60
80	1.234567890	80	80	80	80	80	80	80	80
100	1.23456789	100	100	100	100	100	100	100	100
120		120	120	120	120	120	120	120	120
140		140	140	140	140	140	140	140	140
160		160	160	160	160	160	160	160	160
180		180	180	180	180	180	180	180	180
200		200	200	200	200	200	200	200	200
220		220	220	220	220	220	220	220	220
240		240	240	240	240	240	240	240	240
260		260	260	260	260	260	260	260	260
280		280	280	280	280	280	280	280	280
300		300	300	300	300	300	300	300	300

128

Mende. — Imp. L. BONNAT & Co.

Le Président
A. BERTHIAUX

Les scrutateurs
J. PAUL

6

Familles de pointage

29^e section

la Loire

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d

Candidats :

M. *Bonnet & P.*

M. *Raisin*

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

20			20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40			40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60			60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80			80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100			100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120			120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140			140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160			160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180			180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200			200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220			220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240			240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260			260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280			280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300			300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats :

M. *Raisin*

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

20			20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40			40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60			60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80			80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100			100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120			120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140			140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160			160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180			180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200			200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220			220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240			240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260			260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280			280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300			300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

P. Raisin de Longjumeau
J. Bourd
Muselet
Bonnet

Candidats : M. *Jamès & Paulheut* M. *Perrain*

20			20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40			40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60			60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80			80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100			100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120			120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140			140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160			160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180			180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200			200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220			220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240			240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260			260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280			280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300			300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. *Perrain*

20			20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40			40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60			60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80			80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100			100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120			120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140			140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160			160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180			180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200			200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220			220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240			240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260			260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280			280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300			300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

du 16 Septembre 1920

M. Bonnet et Paillères; Elu

Monsieur le Président

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

6
C. 152-7



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

P.O.

Bureau

Élections Sénatoriale

